

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ
ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ
ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

DOMAINE : LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

FILIERE : LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

SPECIALITE : DIALECTOLOGIE

Titre

L'analyse componentielle des termes de parenté inter dialectale
(Chenoui, Chaoui, kabyle, Mozabite, Touareg)

Présenté par :

M^{elle} : Zekrini Roza

M^{me} : Kaced Radhia

Encadré par :

Le professeur NABTI Amar

Jury de soutenance :

Président : ALIANE Khaled, MCA, UMMTO

Encadreur : NABTI Amar, PROFESSEUR, UMMTO

Examineur : KACI Ouali, MCA, UMMTO

Promotion : Septembre 2016

Remerciements

*D'abord nous remercions le bon Dieu qui nous a
donné santé, courage pour réaliser ce travail*

*Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à
notre promoteur M. Nabti Amar*

*Que les membres du jury trouvent nos vifs
remerciements pour avoir aimablement accepté de
juger notre travail.*

*Un grand merci aussi à tous ceux qui de près ou de
loin ont contribué à ce que ce modeste travail voit le
jour.*

En particulier nos chères familles et nos amis (es)

ROZA et RADHIA

dédicaces

*A ma très chère grand-mère et mes très chers parents à
qui je dois toute ma réussite, vous avez toujours été
présents pour moi et j'espère que vous le serez encore
longtemps, mille mercis*

A mon cher mari Hacène et mon petit fils adoré Ales ;

A mes très chers frères :

*Lyazid, nouredine, Faredj, Ouahmed et Brahim, leurs
femmes et leurs enfants ;*

*A mes très chères sœurs Noria, Kahina, Sabrina et
Nabila, leurs maris et leurs enfants ;*

A ma très belle famille ;

A tout (et) mes amis (es) en particulier Roza, Lydia.

RADHIA

dédicaces

A la mémoire de mon oncle Ahmed

*A la lumière de mes yeux ma chère mère que Dieu la
garde en bonne santé.*

*A la flamme de ma vie mon cher père qui a fait tout
pour que je sois ce que je suis que Dieu le garde en
bonne santé.*

A mes chers frères Mouloud et Amar

A mes chères sœurs Farida et Nassima

A toute ma famille

*A tous (et) mes amis (es) en particulier Radhia, Zazi,
Melkhier, Katia.*

ROZA

Introduction générale

Introduction générale

I. Introduction :

La langue berbère ou langue amazighe est une langue ancestrale à tradition orale. Elle couvrait un immense territoire allant de l’Égypte à l’Atlantique, en passant par la Méditerranée jusqu’au-delà du fleuve du Niger.

*« Cette immensité territoriale a favorisé l’éclatement de cette langue en plusieurs dialectes éloignés l’un de l’autre. Actuellement, la langue amazighe est un concept essentiellement linguistique, il ne correspond pas à une réalité sociolinguistique homogène dans la conscience des locuteurs. Certains linguistes algériens parlent plutôt de langues amazighes au pluriel, puisque chaque dialecte évolue séparément engendrant parfois une incompréhension inter-dialectale ».*¹

Ces dialectes sont le résultat d’un processus historique de fragmentation d’une Berbèrophonie qui formait autrefois un continuum sur toute l’Afrique du nord et le Sahara, la langue berbère est présentée par un ensemble de dialectes qui signifie simplement « variante régionale » de la langue, parmi eux (le kabyle, mozabite, Chaoui, touareg.....) et ces derniers éclatent en plusieurs parlers locaux.

Les réalisations régionales sont considérées comme des variantes dialectales d’une même langue ; donc il n’y a pas une langue homogène et la variation peut être d’ordre social, historique ou géographique. Les divergences sont presque toujours superficielles et ne permettent pas d’établir une distinction tranchée entre les dialectes. Seul le touareg et les parlers les plus périphériques (Lybie, Égypte et Mauritanie) présentent un ensemble de caractéristiques linguistiques spécifiques. Ils sont considérés comme des systèmes autonomes « langue particulières » mais certains linguistes disent qu’on ne peut pas parler des langues berbères en pluriel comme André Basset : « *la langue berbère est une et chaque dialecte n’en est qu’une variante régionale* »²

Pour notre part nous avons pensé à faire une étude des termes de parenté entre les dialectes : Kabyle, Chaoui, Mozabite, Touareg et le Chenoua.

¹ Salem Chaker Unité et diversité de la langue berbère " in colloque international Unité et diversité de Tamazight tenu à Ghardaïa du 20 au 21 avril 1990 et dont les actes ont été publiés en 1992 à Tizi-Ouzou par GDM Agraw Adelsan Amazigh.

² Op. Cite

Introduction générale

La parenté existe dans toutes les sociétés du monde et exprimée en plusieurs langues dont bien sûr notre langue qui est le berbère, cette dernière qui spécifie la population de l'Afrique du nord depuis des siècles.

S'il n'y a pas d'humanité sans langage ; il n'y a pas non plus de société sans parenté. Mais que veut dire être parent ? Le terme s'applique autant à deux êtres qui viennent de donner naissance à un enfant, qu'à deux cousines dont on dit qu'elles sont unies par un lien de parenté. Mais du couple à la famille, aucune de ces deux directions ne conduisent à une définition claire de la parenté.

D'un côté deux personnes qui adoptent un enfant deviennent parent alors qu'aucun lien sanguin ne les unit à leur enfant. De l'autre, s'il faut avoir des ancêtres communs pour pouvoir parler de lien de parenté entre deux personnes, alors en toute logique nous sommes tous parents, puisque tous les hommes et les femmes de cette planète sont consanguins à un degré quelconque.

En anthropologie sociale l'étude de la parenté vise essentiellement les phénomènes sociaux qui marquent les relations de consanguinités aussi bien que d'affinités (alliance, mariage).

II. La problématique :

La langue berbère ou tamazight est présentée à l'heure actuelle dans une dizaine de pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Niger, Mali, Burkina-Faso et Mauritanie. Mais l'Algérie et le Maroc sont de loin les deux pays qui comptent les populations berbérophones les plus importantes.

En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, elle représente à elle seule plus des deux tiers des berbérophones algériens, soit au moins cinq millions de personnes. L'autre groupe berbérophone significatif est constitué par les Chaouias de l'Aurès autour d'un million de personnes. Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en Algérie mais il s'agit de petits îlots résiduels, de faible importance. Le plus important est sans conteste le Mzab à Ghardaïa et les autres villes ibadites. Le troisième et le dernier grand ensemble berbérophone est constitué par les populations touarègues (Ahaggar) et le Chenoua constitue la zone amazighe la plus importante de l'Algérie centrale, entre le bloc Kabyle et le Rif marocain.

Introduction générale

Toutes les sociétés humaines sans exception sont régies par la parenté qui est l'ensemble des liens qui unissent les membres d'une même famille et c'est à travers les termes de parenté que ces derniers s'adressent entre eux et c'est le cas dans notre langue berbère donc est ce que la terminologie de parenté est identique dans ces dialectes (kabyle, Chaoui, touareg, mozabite et Chenoua) ou bien est il différente d'un dialecte à l'autre ?

S'il est légitime de penser que la langue berbère a été, à l'origine, une langue unifiée, il est illusoire de croire que sa fragmentation en dialectes est imputable aux Arabes dont la langue a progressivement conquis l'espace berbère, isolant les locuteurs et précipitant l'apparition de systèmes locaux.

En fait, la diversité linguistique n'est pas propre au berbère mais se relève dans toutes les langues. On peut supposer que le point de départ est une langue unique qui se diversifie dans l'espace. La variation se fait progressivement et si, de localité proche en localité proche, l'intercompréhension est assurée, elle diminue fortement jusqu'à disparaître entre deux points éloignés. Cette situation a dû être celle du berbère où la langue, d'abord unie, s'est éparpillée progressivement, en s'étendant dans l'espace, en une multitude de dialectes.

L'intercompréhension, aisée, à l'intérieur d'une même aire dialectale, diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne. Si aujourd'hui un Kabyle de Tizi Ouzou comprend sans difficultés majeures un Kabyle de Bouira ou de Béjaïa, il comprend beaucoup moins, mais sans qu'il y ait rupture totale de l'intercompréhension, un Chaoui de l'Aurès ou un Chenoua de Tipaza, alors qu'il ne parviendra pas à communiquer avec un Touareg de l'Ahaggar.

En dépit des divergences, parfois très fortes, qui les caractérisent, les dialectes berbères présentent des traits communs à tous les niveaux : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe. Le lexique, dans lequel on a reconnu, très tôt, un « fond commun » n'est pas en reste et des investigations poussées devraient montrer, que malgré l'éparpillement dialectal, il existe non seulement un vocabulaire commun mais aussi des procédés de formation et une organisation de la signification au moins en partie commune.

D'après le corpus qu'on a recueilli on a constaté qu'il ya des convergences et des divergences dans la nomenclature des termes de parenté entre les cinq dialectes qu'on a choisis alors on peut dire que le système de parenté se diffère d'un dialecte à l'autre. Donc notre corpus nous permet de poser les hypothèses suivantes :

- **Les convergences sont les plus marquées** : tous les dialectes partagent des traits communs ce qui permet l'intercompréhension entre les locuteurs alors on peut dire que la terminologie de parenté est identique dans les cinq dialectes.
- **Les divergences sont les plus marquées** : la terminologie de parenté se diffère d'un dialecte à l'autre surtout le système touareg dont on remarque plus de divergences.

III. **Le choix du sujet :**

Le choix de notre sujet est dû à l'extrême rareté d'étude des termes de parenté en berbère. A ce jour là on ne dispose pas d'un glossaire des termes de parenté dans lequel on peut trouver toute la terminologie de parenté de tous les dialectes berbères.

IV. **Le corpus :**

Notre étude est faite à base d'un corpus. Pour répondre aux exigences de notre démarche comparative on a opté pour des techniques de recherche traditionnelles c'est-à-dire à l'aide des dictionnaires et l'ensemble des documents qui ont traité le sujet des termes de parenté en berbère pour le système touareg et le mozabite, c'était vraiment difficile de trouver des ouvrages utiles surtout en ce qui concerne le domaine touareg. Pour les trois autres dialectes (kabyले, Chaoui et Chenoua) on a utilisé les techniques de recueil oral à l'aide d'un questionnaire.

V. **Les dialectes d'étude :**

1. **Le kabyle :** en berbère « taqbaylit » C'est le dialecte algérien le plus important, aussi bien par le nombre de locuteurs que par l'abondance et la qualité de la documentation réunie depuis près d'un siècle et demi. Le kabyle est également à la pointe de la revendication berbère et c'est dans les départements kabyles (Tizi Ouzou et Béjaïa) et partiellement kabyles (Bouira, Boumerdes, Sétif)

On divise traditionnellement le kabyle en deux grands groupes de parlers : les parlers de Grande Kabylie (appellation ancienne en français : zouaoua) qui regroupe les parlers des départements de Tizi Ouzou, de Bouira et de Boumerdes, et les parlers de Petite Kabylie avec les parlers du département de Béjaïa et de Sétif.

2. **Le Chaoui :** en berbère « tacawit » La dénomination de Chaouia, pour caractériser le dialecte berbère des Aurès (nord-est de l'Algérie) couvre,

comme un peu partout, une mosaïque de parlers. Le Chaoui se subdivise en divers parlers qui semblent correspondre aux entités tribales traditionnelles. Ces parlers sont très proches de ceux du reste de l'Algérie du Nord notamment ceux de la Kabylie et ceux du Chenoua, avec lesquels l'intercompréhension est immédiate. Le Chaoui est un dialecte spirant comme l'ensemble des dialectes berbères, du Moyen Atlas à la Tunisie. Il fait partie du groupe des dialectes dits « Zénète » avec lesquels il partage certains nombres de traits phonétiques et morphologiques caractéristiques et un stock lexical important.

3. **Le mozabite** : en berbère « tumzabt, tamzabit » L'appellation mozabite regroupe les parlers des sept villes de la vallée du Mzab (sud algérien) : Ghardaïa, considérée comme la capitale de l'ensemble, Melika, Beni Isguen, Bou-Noura, el Atteuf, à l'intérieur de la vallée, et, à l'extérieur, Berriane et, la plus éloignée, Guerrara, à 100 km de Ghardaïa. Les mozabites ont la spécificité d'appartenir, comme les Néfousi, au rite ibadite, issu du kharidjisme, le schisme qui embrasa le Maghreb des siècles durant et qui ne subsiste plus, aujourd'hui qu'au Mzab, au Djebel Nefousa et à Djerba.
4. **Le touareg** : L'aire du touareg est très vaste : elle recouvre des milliers de kilomètres carrés et s'étend sur plusieurs pays : Algérie, Libye, Niger, Mali, Haute Volta, Nigeria mais le nombre de locuteurs est très réduit puisqu'il ne dépasserait pas, selon les estimations, le million de personnes (S. CHAKER, 1989-90, p. 10). Parce qu'il est isolé des autres dialectes et, par conséquent moins affecté par l'emprunt arabe, le touareg est souvent considéré comme le dialecte le plus « pur » du berbère. En fait, il possède un stock de mots propres qui l'éloigne des autres dialectes au point que certains spécialistes l'ont considéré comme une langue à part.
5. **Le Chenoua** : en berbère « tacenwit » L'ensemble berbérophone dit du "Chenoua" (dans lequel on inclura les "Beni Menacer") constitue la zone berbère la plus importante de l'Algérie centrale, entre le bloc kabyile et le Rif marocain. Cette région est l'une de celles qui a subi les mutations sociales les plus importantes depuis les années 1950 exode rural important, urbanisation dans les villes de la région (Cherchell, Tipaza et Alger), brassage de populations. De ce fait la situation sociolinguistique actuelle de la région est mal connue, d'autant qu'il s'agit d'une zone d'habitat traditionnel dispersé, donc relativement fragile et perméable aux influences linguistiques externes. Les travaux qui la concernent sont à l'exception de la récente thèse de Djaouti (1984) sur le conte très anciens la référence linguistique principale reste la monographie très incomplète de Laoust (1912).

Introduction générale

Au plan linguistique, cette région partage tous les traits caractéristiques des parlers de l'Algérie centrale et de la plupart des parlers traditionnellement qualifiés de « Zénètes ».

Le questionnaire :

Prénom :

Age :

Sexe :

Statut social :

1. Comment appelez-vous l'homme et la femme qui vous à donné la vie ?
2. Comment appelez-vous les parents de votre père et mère ?
3. Comment appelez-vous votre enfant (masculin et féminin) ?
4. Comment appelez-vous votre premier et dernier enfant (masculin et féminin) ?
5. Comment appelez-vous les enfants de vos parents ?
6. Comment appelez-vous les frères et sœurs de vos parents ?
7. Comment appelez-vous les enfants de vos sœurs et frères ?
8. Comment appelez-vous les enfants de votre époux ?
9. Comment appelez-vous la seconde femme de votre époux ?
10. Comment appelez-vous la femme de frère du votre époux ?
11. Comment appelez-vous le mari de votre sœur ?
12. Comment appelez-vous les parents de votre épouse ?
13. Comment appelez-vous les parents de votre époux ?
14. Comment appelez-vous les frères et sœurs de votre époux ?
15. Comment appelez-vous la seconde femme de votre père ?
16. Comment appelez-vous les descendants de vos parents de coté paternel et maternel ?
17. Comment appelez-vous les enfants de votre fils et fille ?
18. Comment appelez-vous l'époux de votre tante paternel et maternel ?
19. Comment appelez-vous la femme de votre frère ?
20. Comment appelez-vous les enfants de votre beau-frère et belle-sœur ?
21. Comment appelez-vous les parents de l'épouse de votre fils ?
22. Comment appelez-vous les frères et sœurs de l'épouse de votre fils ?
23. Comment appelez-vous vos arrières grands parents de coté paternel et maternel ?

Le corpus :

1- Les termes simples :

<u>Terme kabyle</u>	<u>Terme chaoui</u>	<u>Terme touareg</u>	<u>Terme mozabite</u>	<u>Terme chenoua</u>	<u>Signification</u>
Argaz	Arğaz	Ales	Arğaz	Aryaz	Mari
Tameṭṭut	Hameṭṭut	Tameṭ	Tameṭṭut	Ahzawt	Epouse
Baba	Baba	Abba, ti	Aba, baba	Baba	Père
Yemma	Yemma	Ma, matt, maw	Mma, amma	Yemma	Mère
Jeddi	Dadda	Abba wa maqqaren	Baba-ḥanni, leğed	Baba cix,dadda, ḥanni	Grand-père
Jidda, yaya, ayyu, setti, yemma ḥebbu	Nanna	Ma tameqqarent	ḥanna, leğeda	ḥenna	Grand-mère
Gma	Uma	Ana	Iwwa, awma	Xeyi, uma	Frère
Weltma	Ultma	Ultma	Uwtma	Wetma, xiti	Sœur
εemmi, zizi	εemmi	Anas n ti	Bettu, εemmi	εemmi	Oncle paternel
εemmeti	εemmeti	Ulet mas n ti	Betti	εemmeti	Tante paternelle
Xali	Xali	Anat ma	ḥattu, xali	Xali	Oncle maternel
Xalti	Xalti	Ulet mas n ma	ḥatti	Xalti	Tante maternelle
Memmi, mmi	Memmi	Emmi	Emmi, memmi	Memmi	Fils

Yelli	Yelli	Yell	Illi, yelli	Yelli	Fille
Amenzu	Amenzu	Ameqqar	Amenzu	Amenzu	Frère aîné
Tamenzut	Hamenzut	Tameqqart	Tamenzut	Amenzut	Soeur aîné
Amazuz	Amazuz	Ameḍray	Amazuz	Amaezuz	Frère cadet
Tamazuzut	Hamazuzut	Tameḍrayt	Tamazuzut	Amaezuzt	Soeur cadette
Ayyaw	Ayyaw	Ahaya	Memmi-s n wetma	Ayyaw	Fils de la soeur
Tayyawt	Tayyawt	Tahayawt	Yelli-s n wetma	Ayyawt	Fille de la soeur
Arbib	Arbib		Arbib	Arbib	Demi-frère
Tarbibt	Harbibt		Tarbibt	Arbibt	Demi-sœur
Takna	Hakna	Tekne	Tacna	Akna	Coépouse
Tanuṭ	Hanuṭ			Arfiqt	Femme de frère de mari
Alwes	Alwes	Alegges	Alus, alwes	Alwes	Frère de mari
Talwest	Halwest	Taleggest	Talust, talwest	Alwist	Soeur de mari
Aslif	Ansib		Ansib	Ansib	Mari de la sœur de la femme
Taslift	Hansibt		Tansibt	Ansibt	Sœur de la femme
Isli	Isli	asel	Asli	Asli	Nouveau marie

Tislit	Haslit	taselt	Taslit	Aslit	Femme du fils
Aḍeggal	Ansib	Aḍeggal	Aḍeggal, ansib	Ansib	Père de la femme
Taḍeggalt	Hansibt	Taḍeggalt	Taḍeggalt, tansibt	Ansibt	Mère de la femme
Amyar	Amyar			Amyar	Beau père (père de mari)
Tamyart	Hamyart			Amyart	Belle mère (mère de mari)

2- Les termes composés :

Terme kabyle	Terme chaoui	Terme touaeg	Terme mozabite	Terme chenoui	Signification
Mmi-s n εammi(mmi-s n zizi)	Mmi-s n εammi	Emmi s n Anas n ti	Emmi-s n bettu	Memmi-s n εammi	Cousin germain paternel
Yelli-s n εammi (yelli-s n zizi)	Yelli-s n εammi	Yell s n Anas n ti	Illi-s n bettu	Yelli-s n εammi	Cousine germaine paternel
Mmi-s n εammeti (mmi-s n nanna)	Mmi-s n εammeti	Emmi s n Aletma n ti	Emmi-s n betti	Memmi-s n εammeti	Cousin germain paternel
Yelli-s n εammeti (yelli-s n nanna)	Yelli-s n εammeti	Yell s n Aletma n ti	Illi-s n betti	Yelli-s n εammeti	Cousine germaine paternel
Mmi-s n xali	Mmi-s n xali	Emmi s n Anat ma	Emmi-s n ḥattu	Memmi-s n xali	Cousin germain maternel
Yelli-s n xali	Yelli-s n xali	Yell s n Anat ma	Illi-s n ḥattu	Yelli-s n xali	Cousine germaine maternel
Mmi-s n xalti	Mmi-s n xalti	Emmi s n ma	Emmi-s n ḥatti	Memmi-s n xalti	Cousin germain maternel
Yelli-s n xalti	Yelli-s n xalti	Yell s n ma	Illi-s n ḥatti	Yelli-s n xalti	Cousine germaine maternel
Mmi-s n mmi	Mmi-s n mmi	Emmi s n emmi	Emmi-s n emmi	Memmi-s n memmi	Fils de fils
Yelli-s n mmi	Yelli-s n mmi	Yell s n emmi	Illi-s n emmi	Yelli-s n memmi	Fille de fils
Mmi-s n yelli	Mmi-s n yelli	Emmi s n yell	Emmi-s n illi	Memmi-s n yelli	Fils de fille
Yelli-s n yelli	Yelli-s n yelli	Yell s n yell	Illi-s n illi	Yelli-s n yelli	Fille de la fille
εemmi, zizi+le prénom	εemmi		εemmi	εemmi	Mari de la tante paternel
Xali+le prénom	Xali		Xali	Xali	Mari de la tante maternel
Mmi-s n gma	Mmi-s n uma	Emmi s n ana	Emmi-s n iwwa	Memmi-s n xoya	Fils de frère
Yelli-s n gma	Yelli-s n uma	Yell s n ana	Illi-s n iwwa	Yelli-s n xoya	Fille de frère
Tameṭṭut n gma	Hametṭut n uma	Tameṭ n ana	Tameṭṭut n iwwa	Ahzawt n xoya	Femme de frère

Mmi-s n ulwes	Mmi-s n ulwes	Emmi s n ulegges	Emmi-s n alus	Memmi-s n ulwes	Fils de frère de mari
Yelli-s n ulwes	Yelli-s n ulwes	Yell s n ulegges	Illi-s n alus	Yelli-s n ulwes	Fille de frère de mari
Mmi-s n tlwest	Mmi-s n halwest	Emmi s n teleggest	Emmi-s n tlwest	Memm-s n tlwest	Fils de la Sœur de mari
Yelli-s n tlwest	Yelli-s n halwest	Yell s n teleggest	Illi-s n tlwest	Yelli-s n tlwest	Fille de la Sœur de mari
Aḍuggal n mmi	Ansib n mmi	Aḍuggal n emmi	Aḍuggal n emmi	Ansib n memmi	Père de la femme de fils
Taḍuggalt n mmi	Hansibt n mmi	Taḍuggalt n emmi	Taḍuggalt n emmi	Tansibt n memmi	Mère de la femme de fils
Mmi-s n gma-s n tmeṭṭut	Mmi-s n uma-s n hameṭṭut	Emmi s n ana s n tameṭ	Emmi-s n iwwa-s n tmeṭṭut	Memmi-s n xoya-s n ahzawt	Fils de frère de la femme
Yelli-s n gma-s n tmeṭṭut	Yelli-s n uma-s n hameṭṭut	Yell s n ana s n tameṭ	Illi-s n iwwa-s n tmeṭṭut	Yelli-s n xoya-s n ahzawt	Fille de frère de la femme
Mmi-s n weltma-s n tmeṭṭut	Mmi-s n ultma-s n hameṭṭut	Emmi s n ultma s n tameṭ	Emmi-s n wetma-s n tmeṭṭut	Memmi-s n weltma-s n ahzawt	Fils de la Sœur de la femme
Yelli-s n weltma-s n tmeṭṭut	Yelli-s n ultma-s n hameṭṭut	Yell s n ultma s n tameṭ	Illi-s n wetma-s n tmeṭṭut	Yelli-s n weltma-s n ahzawt	Fille de la Sœur de la femme
Jeddi-s n baba	Dadda ameqqran		Jeddi-s n aba	Baba-s cix n baba	Arrière-grand Père paternel
Jidda-s n baba	Nanna hameqqrant		ḥanna-s n aba	ḥenna-s n baba	Arrière-grand-mère paternel
Jeddi-s n yemma	Dadda ameqqran		Jeddi-s n mma	Baba-s cix n yemma	Arrière-grand-père maternel
Jidda-s n yemma	Nanna hameqqrant		ḥanna-s n mma	ḥenna-s n yemma	Arrière-grand-mère maternel

3. Remarque :

D'après le corpus qu'on a recueilli on peut dire qu'il ya :

- Des composés archaïques.
- Des termes d'origine enfantine.
- Des termes simples désignant exclusivement des catégories parentales.
- Des termes composés à partir de termes simples.
- Des termes empruntés.
- Des termes communs devenus termes de parenté.

A. Les composés archaïques :

Les composés archaïques sont les termes mère, fils et fille à base de dérivation « ma » qui signifient « mère » ce qui laisse supposer dans le passé l'existence d'un système de filiation matrilineaire chez les touareg.

Exemple :

Yemma (nom féminin) composé de ya+ma.

Ya désigne la femme et plus précisément la mère.

Weltma, wetma : (N. F. Singulier) ult+ma, pluriel yessetma : yessi+ma.

Gma : (N. M. S) aw+ma, pluriel ayetma : ayet+ma.

B. Les termes d'origine enfantine :

Ces termes sont utilisés pour désigner le père, le frère et la sœur aînée et l'oncle paternel, ces termes sont caractérisés par un contraste phonique maximal (consonne+ouverture vocale) et le redoublement syllabique complet.

Exemples :

Baba : père.

Dadda : frère aîné.

Nanna : sœur aînée.

C. Les termes simples :

Désignant exclusivement des relations parentales sont à l'exception d'Amazuz (Fsc). tanuţ, aslif des termes pan-berbères :

Exemples :

Yelli (fille).

Ayyaw, aggaw (neveu utérin).

Tayyawt, taggawt (nièce utérine).

Aḍeggal (parenté par alliance).

Taḍeggalt (parenté par alliance).

Alwes, talwest (frère et sœur de mari).

Tekne (coépouse).

D. Les termes composés :

Sont des termes formés à partir de la combinaison de terme simple berbère : mmi, yelli, baba....Ou emprunté εemmi, xali.

Exemples :

Mmi-s n mmi.

Mmi-s n xali.

Baba-s n yemma.

Yelli-s n uma.

E. les termes empruntés :

Les termes empruntés sont peu nombreux à cause sans doute de caractère formé du champ lexical de la parenté ces termes sont empruntés à l'arabe.

Il ya quatre termes :

Jeddi —————> jidda

Xali —————> xalti

εemmi —————> εemmti

Arbib —————> tarbibt

Ces emprunts comblent des lacunes de système berbère qui ne dispose pas des termes propre pour désigner ces catégories parentales importante dans les sociétés patrilinéaires a l'exception de système touareg qui n'est pas affecté par ce phénomène, ces emprunts supplantent largement les composés berbères.

Exemples:

Baba-s n baba → jeddi.

Gma-s n yemma → xali.

Weltma-s n baba → εemmti.

F. *Les termes commun devenus termes de parenté :*

Les termes empruntés au vocabulaire commun désignent les parents par alliance.

Exemples:

Argaz (homme).

Tameṭ (femme).

Tislit (mariée, fiancée).

Amyar (vieillard).

Hamyart (vieille femme).

Chapitre I

Chapitre

Chapitre I : la parenté en anthropologie

I. Introduction :

Si la société humaine est un tissu et qu'on la passe sous l'œil d'un microscope on trouve qu'elle est composée de cellules qui sont les familles.

La famille est la plus vieille institution et le noyau de toute société humaine, on peut la considérer comme la cellule de base de l'organisation sociale, est une unité de production et de consommation. Toute famille comprend au minimum un père, une mère, un enfant et un frère de la mère c'est la plus simple structure que l'on puisse rencontrer elle désigne aussi un ensemble de personnes apparenté par les liens de sang (consanguinité), alliance (relation créée par le mariage) et filiation. Selon Claude Lévi-Strauss « *la famille est le résultat non pas de tendances physique ou physiologique ou psychologique comme on le soutient encore aujourd'hui mais de l'organisation sociale qui détermine les sentiments respectifs des parents et des enfants* »¹ on peut dire alors que la parenté constitue un système de repérage sociale qui s'effectue par la terminologie cette dernière sert à désigner l'univers des parents en tenant compte des trois relations que on a citées auparavant (consanguinité, alliance et filiation) ; on peut ajouter encore l'adoption qui est considérée comme un lien de parenté en cas d'absence de consanguinité.

II. Définition de la parenté :

La parenté se définit par l'ensemble des liens qui unissent génétiquement (consanguinité qui est le lien de sang), (filiation, descendance) ou volontairement (alliance) un certain nombre d'individus, elle est aussi une manière de créer un lien social en cas d'absence de tout lien de consanguinité, ces derniers peuvent être réels ou fictifs.

La parenté est une notion juridique définie par le code civil « *l'enfant conçu pendant le mariage a pour Père le mari* » (article 312). Le code civil ne donne pas à la parenté un lien de consanguinité mais un lien juridique, il n'y a de famille légitime que par le mariage ; l'adoption sera reconnue en 1923 elle est conçue comme la création d'une parenté juridique en l'absence de consanguinité.

¹ Robert Déliage, Anthropologie sociale et culturelle, éd Armand Colin p260.

Chapitre I : la parenté en anthropologie

Selon Claude Rivière : « *la parenté du point de vue biologique, relève de la nature, mais elle est encore plus lien juridique et code moral, car la société attribue aux représentations mentales concernant le système et les liens de parenté, un pouvoir de contrainte et de normativité, un système de parenté, ni agrégat structuré, ni groupe social, est un réseau complexe de liens aux nombreux ramifications* »²

Panoff et Perrin donne une définition indicative qui permettra de délimiter la parenté « *ensemble structuré des attitudes fixées par les normes sociales qu'observent les uns à l'égard des autres, les individus apparentés par le sang ou le mariage. Les termes dont ces individus se servent pour s'adresser la parole l'un à l'autre ou pour décrire leur relation de parenté à l'intention d'une tierce personne font partie de ces comportements déterminés par les usages de la société en question* »³

Donc la parenté est un terme d'un usage assez large qui désigne des rapports entre individus basés sur certaines formes d'affinité ou sur une ascendance commune, réelle ou supposée, liens de filiation (parent /enfant), de germanité (frère /Sœur) ou d'alliance (époux/ épouse).

III. Les éléments de la parenté :

Dans l'organisation de toute société humaine, trois types de relations familiales doivent nécessairement être présente ce sont : une relation de consanguinité, une relation d'alliance et une relation de filiation. Cette combinaison découle de l'universalité de la prohibition de l'inceste.

a. La consanguinité :

C'est le fait de sang et le lien qui unit un enfant à son père, à sa mère et à ces frères et sœurs c'est à dire une relation entre personnes qui ont un ancêtre commun. Au sens strict c'est le lien qui unit les enfants issus d'un même père.

La consanguinité peut ne pas être un composant pour définir la parenté, cette dernière en tant qu'objet anthropologique entretient avec la reproduction biologique des relations complexes, il y a :

- Continuité parce qu' il y a consanguinité.

² CLAUDE RIVIERE, Introduction à l'anthropologie, Paris, Hachette supérieur, « les fondamentaux »,1995 p 52.

³ Panoff et Perrin, Dictionnaire de l'ethnologie, p5.

- Rupture parce qu'avec l'adoption, dans un système patrilinéaire, c'est le Père social qui est pris en compte et non le géniteur. La relation de parenté sera celle qui découle du statut du Père social sans tenir compte de la relation de sang. Il y a cependant parenté.
- Mixte, parce que des liens de consanguinité peuvent exister mais il peut ne pas y avoir reconnaissance de la paternité. Ce cas se présente couramment dans les sociétés modernes. Le seul lien de sang reconnu est celui qui lie l'individu à sa Mère. Ce qui montre que la consanguinité ne prend sens qu'avec une reconnaissance social.
Les inséminations artificielle est un cas de figure dans lequel le géniteur n'est pas nécessairement le Père social mais ce cas n'existe pas dans notre société.

Donc la parenté est une reconnaissance sociale de certains liens de consanguinité ; il est possible de dire que la parenté est de l'ordre de la culture et non pas de la nature. Elle revêt un caractère socioculturel plus que biologique

b. L'alliance :

L'alliance c'est la relation créée par le mariage elle lie deux personnes de sexe différent. En anthropologie l'observation et les études de terrain portent sur les types de mariage, les ressources mobilisées par la relation matrimoniale et la manière dans chaque société la codifié, la circulation des liens que cette relation implique et les stratégies matrimoniales mises en œuvre ainsi que leurs implications sociales.

1) **Le mariage :**

Le mariage n'est en lui-même qu'un type des multiples aspects de l'échange entre groupes humains qui peuvent contracter alliance grâce aux règles d'exogamie. Les études anthropologiques sur la parenté ont dégagé un certain nombre de types de mariage mais il ya un type de mariage qui existe pas de tout chez nous (polyandrie).

- Exogamie : un groupe applique l'exogamie ou exogame lorsqu'il prescrit à ses membres le choix d'un conjoint à l'extérieur en dehors de groupe.
- Endogamie : le groupe prescrit le choix du conjoint au sein du groupe d'appartenance.
- Polygamie : un homme peut épouser plusieurs femmes à la fois.

Chapitre I : la parenté en anthropologie

- *Polyandrie* : une femme peut épouser plusieurs hommes à la fois ce type de mariage n'existe pas dans notre société.
- *Lévirat* : en cas de décès du mari, la veuve épouse le frère du conjoint. Cette règle peut être dictée par le besoin de continuité de la relation familiale ou par l'impératif de protection de l'héritage.
- *Sororat* : le mari épouse la Sœur de la veuve.

Le mariage et l'alliance structurent les relations sociales et chaque mariage renforce l'alliance qui est scellé entre deux groupes.

2) La prohibition de l'inceste :

C'est l'interdiction à un individu de se marier avec ces proches parents (mère, sœur, tante maternel et paternel, la fille de frère et sœur). La prohibition de l'inceste selon Claude Lévi-Strauss : « *En interdisant à un individu de marier ses parents, la prohibition de l'inceste est la force à chercher une femme dans une autre famille ; la prohibition de l'inceste n'est alors que la face négative de la réciprocité donc l'expression négative d'une règle d'échange* »⁴

La prohibition de l'inceste existe encore dans le coran qui considère certaines alliances comme incestueuses dans sourate Anisae, verset 23 « *vous sont interdites vos Mères, vos filles, vos Sœurs, vos tantes maternelles et paternelles, les filles de vos frères et Sœurs, vos Mères et vos Sœurs de lait* »⁵

L'échange scelle une relation d'alliance entre deux groupes, en échangeant les femmes ces derniers deviennent en quelque sorte solidaire. Le mariage comme échange de femme scelle donc une alliance entre deux groupes.

Selon Claude Lévi-Strauss, interdire l'union avec des femmes proche, cela signifie que celle-ci est accessible à des hommes lointains et c'est donc faire de l'union des sexes une alliance matrimoniale « le mariage préférentiel » permet alors que s'instaure une communication entre les groupes car chaque mariage est une reproduction des mariages antérieurs.

⁴ Robert Deliege, *Anthropologie sociale et culturelle*, p 261, éd Armand Colin.

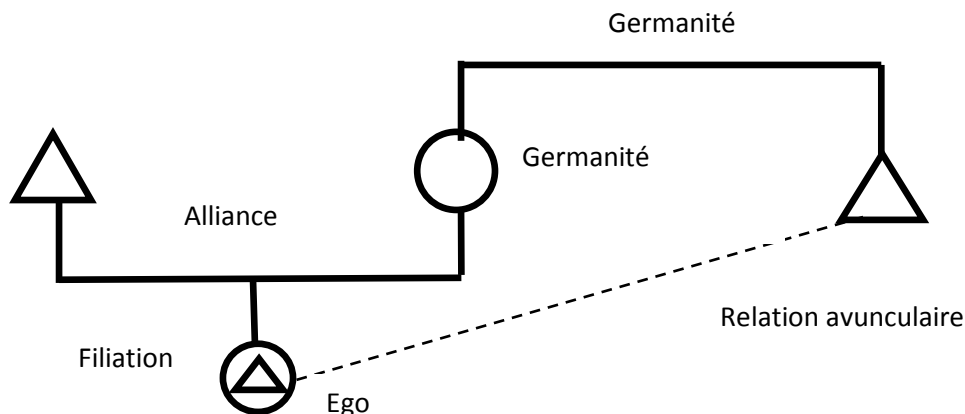
⁵ KARIM HANOUTI, parenté et fraternité chez les Kabyles.

3) L'atome de parenté :

On a dit que la prohibition de l'inceste est le premier acte de l'organisation sociale, il est fondé sur l'existence de l'atome de parenté et que d'après Claude Lévi-Strauss il s'agit d'une conséquence logique que chronologique car la prohibition de l'inceste elle-même ne fut possible que parce que les hommes primitifs distinguèrent deux groupes de personne (ceux qui sont susceptibles de fournir un conjoint) et (ceux qui sont prohibés comme conjoint), et trois types de relations familiales (consanguinité, alliance et filiation) pour qu'une structure de parenté existe.

Claude Lévi-Strauss ajoute la relation avunculaire (oncle-neveu) pour constituer l'atome de parenté, cette relation suppose les trois autres. Dans cet atome se retrouvent les éléments fondamentaux de n'importe quel système de parenté.

Tirer de l'anthropologie de la parenté Claude Rivière p 52



c. La filiation :

La filiation est le lien unissant un enfant à son père ou à sa mère. La filiation est un composant important de la parenté dans la mesure où elle permet de comprendre comment se transmet la parenté, cette transmission de la parenté est un fait de société et de culture, selon Ghasarien « *la filiation est le principe gouvernant la transmission de la parenté* »⁶ ; la filiation permet de donner un statut social à un individu et de classer les hommes.

La filiation peut être:

⁶ GHASARIEN CHRISTIEN, Introduction à l'étude de la parenté, 1996.

Chapitre I : la parenté en anthropologie

- Légitime : par mariage ou par adoption.
- Naturelle : indépendante du mariage, prouvée par le biologique.
- Procréation : médicalement assistée.

La filiation désigne une relation de parenté socialement définie elle peut être matrilineaire (utérine) ou patrilineaire (agnatique) ou indifférencie (cognatique).

- La relation de parenté est agnatique : elle passe uniquement par les hommes ; la filiation est donc unilinéaire et plus précisément patrilineaire. L'individu appartient au groupe parental consanguin de son père, les relations et les droits dépendent des hommes. Les parents de l'individu de référence (EGO) sont des agnats ; par ailleurs ce système de parenté implique un type de localisation ou de résidence, les femmes quittent leur groupe familial pour s'installer chez le mari (résidence patrilocale).
- La relation de parenté est utérine : elle passe uniquement par les femmes donc matrilineaire, les parents de l'individu de référence sont des utérins, l'appartenance et les biens se transmettent uniquement par les femmes, en général dans ce type de parenté, l'oncle maternel est considéré comme le Père des enfants de la Sœur, le mari s'installe sur les terres de l'épouse (la résidence matrilocale).
- La relation est indifférencie ou cognatique : elle passe indifféremment par les hommes ou les femmes. La relation de parenté est cognatique ; les parents de l'individu de référence sont des cognats ; le groupe de parenté de l'individu de référence se recrute autant dans la ligne de la Mère que dans celle de Père on parle alors de parenté d'EGO.

L'individu fait dans ce cas partie d'au moins deux groupes de parenté, du côté de sa Mère et de son Père à partir des grands-parents, cette organisation structure des sociétés plus complexes que dans les cas précédents. Selon Ghasarien ce système de parenté concerne 50% des sociétés humaines.

L'individu peut choisir sa filiation, en accord le choix n'est pas obligatoire pour avoir un statut.

d. Les termes de parenté :

C'est la manière dont les parents et les alliés se désignent entre eux. En général on distingue les termes de référence et les termes d'adresse, les termes de référence désignent les parents de l'individu en ligne directe (Père, Mère, Sœur, frère). Les termes d'adresse désignent les autres parents de l'individu. Il existe

une variété de termes attachés aux cultures et aux sociétés qui les produisent et les utilisent ils ne sont souvent pas traductibles dans une autre langue vernaculaire ou groupe qui les a produits. Certains systèmes de parenté ont des termes distincts pour désigner les parents en ligne directe, les parents en ligne parallèles et ceux en ligne croisée de deux cotés. En Algérie par exemple les termes de parenté désignant les parents en ligne agnatique hommes ou femmes (la filiation patrilinéaire) sont différents de ceux qui désignent les parents alliés du côté de la Mère (ligne utérine) : *ɛam* (oncle paternel), *ɛamt* (tante paternel), *xal* (oncle maternelle), *xalt* (tante maternelle).

Les usages des termes de la parenté autre qu'ils spécifient la nature du système de parenté, indiquent aussi comment s'exerce l'autorité au sein du groupe de parenté, les termes renvoient systématiquement à des types de relations fonctionnelles, par exemple au sein des familles algériennes on peut relever un usage courant du terme « baba » pour désigner le Père et l'oncle paternel. Ce qui signifie en réalité que le Père et son frère ont une autorité égale sur les enfants.

e. Les attitudes de la parenté :

Il s'agit de la manière dont le comportement en vers les différents parents. Les termes de parenté peuvent en général correspondre à un comportement mais seules les études directes de cas et par l'observation permettent de confirmer ou d'infirmier cette correspondance et d'expliquer ce qui fonde dans les représentations des groupes un type ou une autre d'attitude, on distingue quatre attitudes :

- **Les parentés à respect :** elle existe entre deux générations ou entre aîné et cadet.
- **Les attitudes de familiarité :** (parenté à plaisanterie andine), il s'agit d'une relation libre entre individus de génération différente.
- **La parenté à évitement :** on s'efforce de garder des distances avec les autres parents, pouvant aller jusqu'à l'évitement complet, cette relation s'apparente au respect, comporte de nombreux aspects liés à la personne évitée, évitement des regards, des contacts physique, ce comportement concerne plusieurs types de relations et se produit suivant le lieu exemple : dans notre société le gendre (*adeggal*) est censé se cacher s'il aperçoit sa belle-mère ; c'est un comportement de crainte qui doit permettre d'éviter les conflits et conserver le respect mutuel.

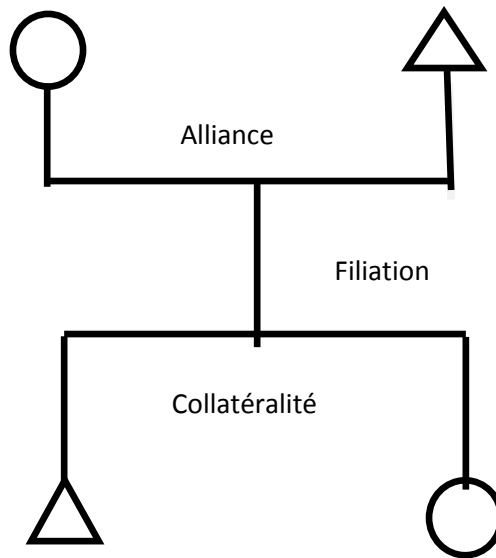
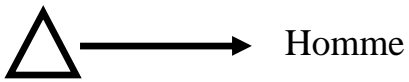
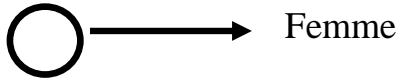
Chapitre I : la parenté en anthropologie

- **La parenté à plaisanterie obligatoire** : elle concerne souvent des individus qui peuvent entrer en conflit, elle a pour but de marquer la distance entre des personnes d'une même génération (beau-frère et belle Sœur).

L'emploi des termes de parenté en dehors du système de parenté à très souvent pour effet de marquer une certaine distance, mais parfois aussi l'affection et la protection. Il est possible d'observer cela par exemple dans le transfert des termes de parenté dans le champ politique (exemple : manière de désigner un leader politique).

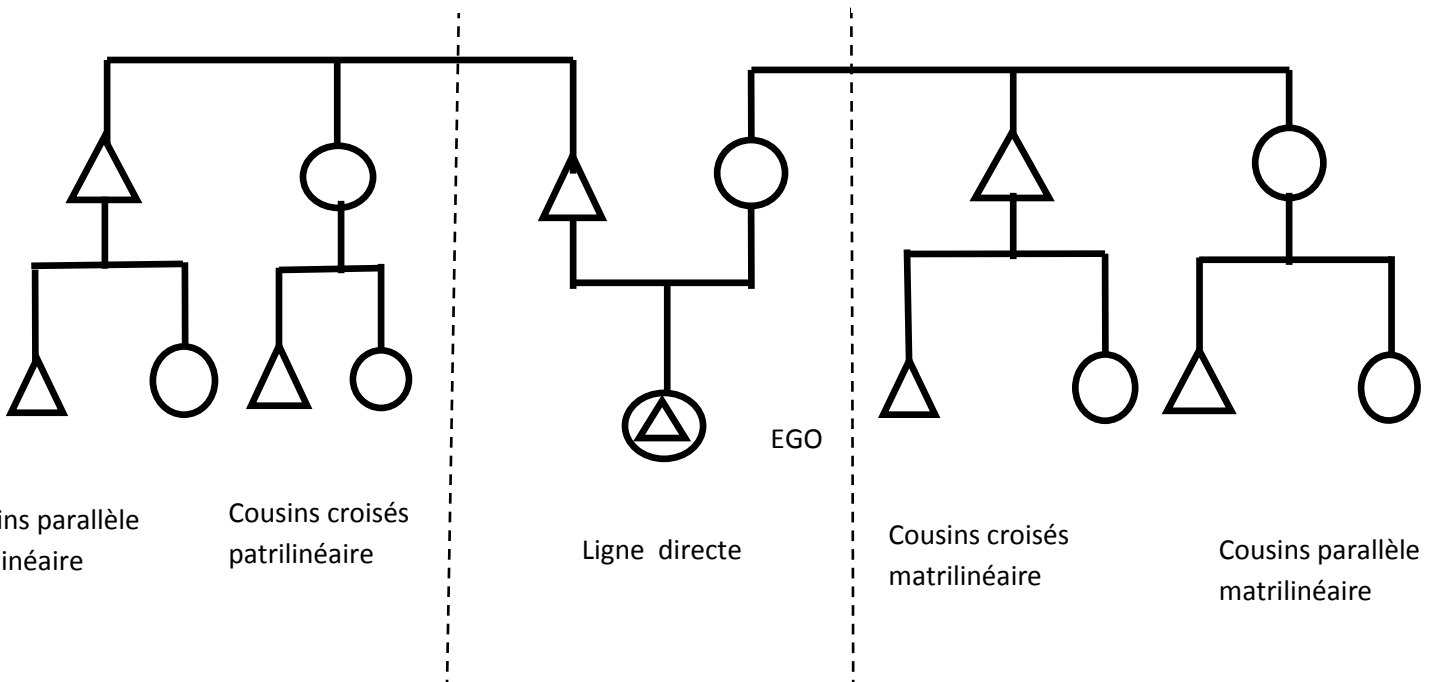
IV. Le Schéma générale de la parenté

Tirer de l'anthropologie de la parenté de Claude Rivière p56.



Parents paternels

Parents maternels



VII. Conclusion :

Les liens de parenté sont universellement employés pour définir les relations sociales et la parenté est un domaine et un terme d'un usage assez large, l'étude de la parenté et celle des rapports qui unissent les individus entre eux, pour qu'une parenté existe il faut qu'il se manifeste trois types de relations : la consanguinité qui est le lien de sang, l'alliance qui est le lien créer par le mariage et la filiation qui gouverne la transmission de la parenté.

Chapitre II

Chapitre II

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

I. Introduction :

L'ensemble des termes qui désignent les relations de parenté comme le père, mère, frère du père, frère de la mère, le fils de la sœur du père.....etc. et qui déterminent la place généalogique d'un parent par rapport à l'autre peut être considéré comme un champ sémantique. Dans toute communauté donnée, l'usage linguistique regroupe ces relations en un petit nombre de classes parentales comme père, oncle, cousin, etc. L'ensemble des formes linguistiques qui servent à désigner ces classes dans une communauté linguistique constitue le vocabulaire de la parenté. Chacune de ces formes est un terme de parenté.

« Tous les systèmes de désignation de parenté du monde ont entre 15 et 70 termes, ces derniers désignent les relations de parenté en tenant compte de plusieurs critères qui sont : les lignées, les alliances, le sexe de la personne et la place dans la fratrie »¹.

L'objectif de ce chapitre c'est de comparer la terminologie de parenté entre les dialectes suivants (Kabyle, Chaoui, Mozabite, Touareg, Chenoua) pour dégager les convergences et les divergences afin d'établir une analyse componentielle pour ces termes.

¹ MOUNIN George,(1975), clefs pour la sémantique, Seghers, Paris pp 99-101

Liste des abréviations et symboles utilisés:

Patrilinéaire : P

Matrilinéaire : M

Frère (gma): F

Sœur (weltma): S

Fills (mmi): Fs

Fille (yelli): Fe

Oncle paternel (εemmi): FP

Tante paternelle (εemmti): SP

Oncle maternelle (xali) : FM

Tante maternelle (xalti) : SM

Grand-père paternel (jeddi): PP

Grand-mère paternelle (jidda) : MP

Grand-père maternel (jeddi): PM

Grand-mère maternelle (jidda) : MM

Fils aîné (amenzu) : Fsa

Fille aînée (tamenzut) : Fea

Fils cadet (amazuz): Fsc

Fille cadette (tamazuzt) : Fec

Sexe : Se

Singulier : S

Pluriel : Pl

Féminin : F



Masculin : M



Femme : ○

Homme : △

Epouse (tameṭṭut) : E

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Génération : G

Les générations G+0, G+1, G+2 sont les générations ascendantes

Les générations G-0, G-1, G-2 sont les générations descendantes

Ligne : L

Ligne directe : L 1

Latéraux de premier degré : L 2

Latéraux de deuxième degré : L 3

EGO : est le terme de référence ou l'individu de référence par rapport auquel on détermine le sens des unités, c'est un terme « postiche » qui ne correspond pas au sujet réel de l'énonciation.

II. Définition de l'analyse componentielle :

L'analyse componentielle ou sémique est une analyse structurale des unités lexicales proposées par le danois LOUIS HJELMSLEV dès 1943. Elle repose sur une analyse comparative points communs et différences.

III. L'analyse componentielle :

1. Le dialecte Kabyle :

A. L'axe de la génération :

Cette dimension n'est opérante que pour les termes désignant des relations de consanguinité. En partant de la génération d'EGO, on distingue cinq zones.

Les générations ascendantes :

G+2 : la zone des grands parents (lejud).

Baba-s n baba: PP. → Yemma-s n baba: MP.

Baba-s n yemma: PM. → Yemma-s n yemma: MM.

Jeddi: PP, PM. → Jidda (setti): MP, MM.

G+1 : la zone des parents (lwaldine).

Baba: P. → Yemma: M.

εemmi : FP. → εemmti : SP.

Xali: FM. → Xalti: SM.

G0 : la zone des frères et cousins (ayetmaten).

Gma: F. → Weltma: S.

Mmi-s n εemmi: FsFP. → Yelli-s n εemmi: FeFP.

Mmi-s n εemmti: FsSP. → Yelli-s εemmti: FeSP.

Mmi-s n xali: FsFM. → Yelli-s n xali: FeFM.

Mmi-s n xalti: FsSM. → Yelli-s n xalti: FeSM.

Les générations descendantes :

G-1 : la zone des enfants (tarwa).

Mmi: Fs. → Yelli: Fe.

Amenzu: Fsa. → Tamenzut: Fea.

Amazuz: Fsc. → Tamazuzt: Fec.

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Mmi-s n gma: FsF. → Yelli-s n gma: FeF.

Mmi-s n weltma: FsS. → Yelli-s n weltma: FeS.

G-2 : la zone des petits enfants (tarwa n tarwa).

Mim-s n mmi: FsFs. → Yelli-s n mmi: FeFs.

Mim-s n yelli: FsFe. → Yelli-s n yelli: FeFe.

On peut résumer l'axe de génération dans ce tableau qu'on a fait pour le dialecte kabyle :

	L1		L2				L3	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
G+2	Jeddi	Jidda	εemmi n baba	εemmti-s n baba	Xali-s n baba	Xalti-s n baba		
G+1	Baba	Yemma	εemmi	εemmti	Xali	Xalti		
G+0	EGO		Gma	Weltma			Mmi-s n εemmi ney n xali	Yelli-s n εemmti ney n xalti
G-1	Mmi	Yelli	Mmi-s n gma	Yelli-s n weltma			Mmi-s n mmi-s n εemmi ney n xali	Yelli-s n yelli-s n εemmti ney n xalti
G-2	Mmi-s n mmi	Yelli-s n yelli	Mmi-s n mmi- s ngma	Yelli-s n yelli-s n weltma			Mmi-s n mmi-s n mmi-s n εemmi ney n xali	Yelli-s n yelli-s n yelli-s n εemmti ney n xalti

B. L'axe de la collatéralité :

Il permet de distinguer la parenté selon qu'elle est établie à partir d'un homme ou d'une femme.

On distingue deux types de parents :

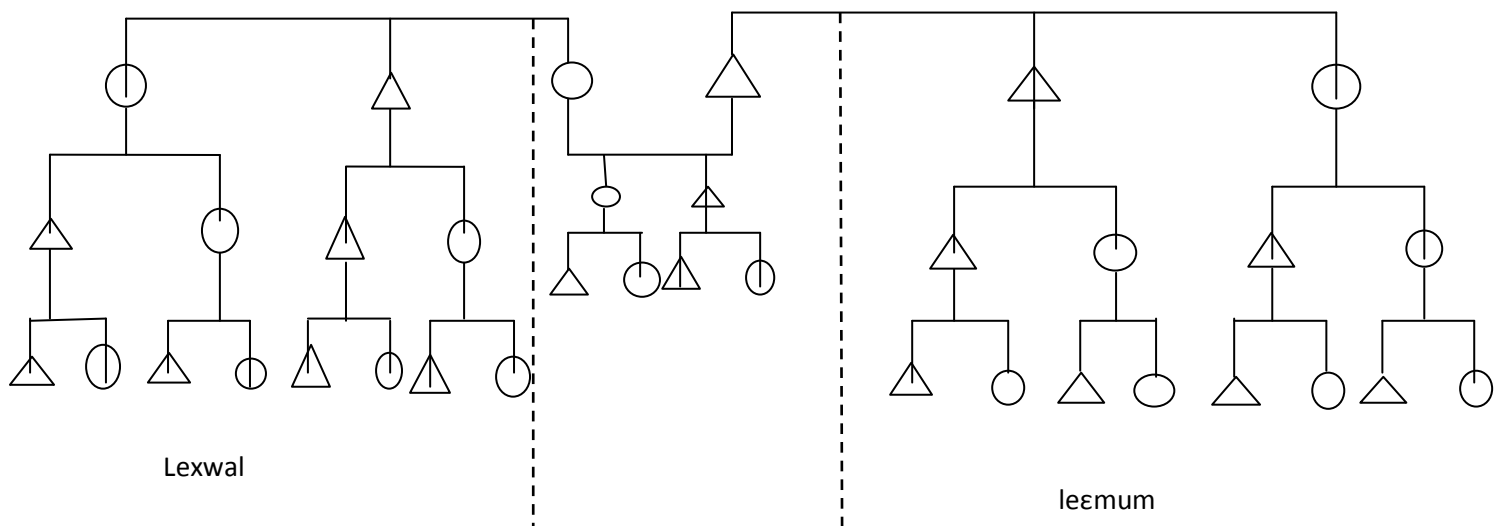
Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

- Croisés (mâles du côté de la femme ou de côté des mâles)
xali : FM, ϵ mmti : SP.
- Parallèles (mâles du côté de l'homme, femme du côté de la femme)
xalti : SM, ϵ mmi : FP.

Dans tout les dialectes on distingue les parents du côté de la mère (lexwal), et ceux du côté de père (le ϵ mum) comme il est présenté dans le schéma suivant :

Tirer de la thèse de M.A. HADDADOU : « les structures lexicales et signification en berbère » p 295.

« Le système des oncles »



A l'exception de dialecte touareg parce que ce dernier est à tendance matrilineaire : cela signifie que la filiation s'établit par la mère. Deux types de parents sont distingués :

- les parents du côté maternel « **eddunet wa tesa** » littéralement « les gens du ventre » qui regroupent les frères, les cousins parallèles matrilatéraux (fils et filles issus de parents du côté de la mère), les neveux utérins, c'est à dire les enfants descendant des parentes appelées « sœurs » (sœur, fille de la tante paternelle, fille de la tante maternelle etc.)

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

- les parents du côté paternel « **eddunet win arûri** » littéralement « les gens du dos » qui regroupent le père, ses fils, ses filles non mariées, les épouses des frères.

C. L'axe du sexe :

Il s'agit aussi bien du sexe de la personne que de celui d'EGO. Sur cet axe s'opposent d'une part les parents distingués par leur sexe, de l'autre les parents distingués à la fois par référence à leur sexe et au sexe d'EGO.

Sexe de référence	
Masculin ♂	féminin ♀
Baba : P	Yemma : M
Jeddi : PP, PM	Jidda, setti : MP, MM
Mmi : Fs	Yelli : Fe
Amenzu : Fsa	Tamenzut : Fea
Amazuz : Fsc	tamazuzt : Fec
Mmi-s n mmi : FsFs	Yelli-s n mmi : FeFs
Mmi-s n yelli : FsFe	Yelli-s n yelli : FeFe
Gma : F	Weltma : S
Xali : FM	Xalti : SM
εemmi : FP	εemmti : SP
Ayyaw (neveu utérin)	Tayyawt : nièce utérine
Mmi-s n weltma : FsS	Yelli-s n weltma : FeS
Mmi-s n gma : FsF	Yelli-s n gma : FeF
Mmi-s n εemmi : FsFP	Yelli-s n εemmi : FeFP
Mmi-s n εemmti : FsSP	Yelli-s n εemmti : FeSP
Mmi-s n xali : FsFM	Yelli-s n xali : FeFM
Mmi-s n xalti : FsSM	Yelli-s n xalti : FeSM
Argaz n εemmti : MPM	Tameṭṭut n εemmi : EFP
Argaz n xalti : MSM	Tameṭṭut n xalti : EFM
Aslif	Taslift
Aḍeggal : parent par alliance	Taḍeggalt : parent par alliance
	Takna n yemma : co-épouse
Isli	Tislit : EFs

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Sexe du référent	Sexe d'EGO				
EGO ♂	EGO ♀				
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px dashed black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Aḍeggal (parent Par alliance) Aslif</p> <p style="text-align: center;">Arbib</p> </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Tamettut</p> <p style="text-align: center;">Taḍuggalt (parent par alliance) Taslift</p> <p style="text-align: center;">Tarbibt</p> </td> </tr> </table>	<p style="text-align: center;">Aḍeggal (parent Par alliance) Aslif</p> <p style="text-align: center;">Arbib</p>	<p style="text-align: center;">Tamettut</p> <p style="text-align: center;">Taḍuggalt (parent par alliance) Taslift</p> <p style="text-align: center;">Tarbibt</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px dashed black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Argaz</p> <p style="text-align: center;">Amyar Alwes Mim-s n ulwes FsF Δ Mmi-s n takna Arbib</p> </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Takna (co- Epouse) Tameyart Talwest Yelli-s n tlwest FeS Δ Yelli-s n takna Tarbibt</p> </td> </tr> </table>	<p style="text-align: center;">Argaz</p> <p style="text-align: center;">Amyar Alwes Mim-s n ulwes FsF Δ Mmi-s n takna Arbib</p>	<p style="text-align: center;">Takna (co- Epouse) Tameyart Talwest Yelli-s n tlwest FeS Δ Yelli-s n takna Tarbibt</p>
<p style="text-align: center;">Aḍeggal (parent Par alliance) Aslif</p> <p style="text-align: center;">Arbib</p>	<p style="text-align: center;">Tamettut</p> <p style="text-align: center;">Taḍuggalt (parent par alliance) Taslift</p> <p style="text-align: center;">Tarbibt</p>				
<p style="text-align: center;">Argaz</p> <p style="text-align: center;">Amyar Alwes Mim-s n ulwes FsF Δ Mmi-s n takna Arbib</p>	<p style="text-align: center;">Takna (co- Epouse) Tameyart Talwest Yelli-s n tlwest FeS Δ Yelli-s n takna Tarbibt</p>				

2. Le dialecte Chaoui :

A. L'axe de génération :

Cette dimension n'est opérante que pour les termes désignant des relations de consanguinité. En partant de la génération d'EGO, on distingue cinq zones.

Les générations ascendantes :

G+2 : la zone des grands parents (lejdud).

Dadda ameqqran: PP. \longrightarrow Nanna tameqqrant : MP.

Dadda ameqqran: PM. \longrightarrow Nanna tameqqrant : MM.

Dadda: PP, PM. \longrightarrow Nanna: MP, MM.

G+1 : la zone des parents (lwaldine).

Baba: P. \longrightarrow Yemma: M.

ϵ emmi : FP. \longrightarrow ϵ emmti : SP.

Xali: FM. \longrightarrow Xalti: SM.

G0 : la zone des frères et cousins (ayetmaten).

Uma: F. \longrightarrow Ultma: S.

Memmi-s n ϵ emmi: FsFP. \longrightarrow Yelli-s n ϵ emmi: FeFP.

Memmi-s n ϵ emmti: FsSP. \longrightarrow Yelli-s ϵ emmti: FeSP.

Memmi-s n xali: FsFM. \longrightarrow Yelli-s n xali: FeFM.

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Memmi-s n xalti: FsSM. → Yelli-s n xalti: FeSM.

Les générations descendantes :

G-1 : la zone des enfants (tarwa).

Memmi: Fs. → Yelli: Fe.
 Amenzu: Fsa. → Hamenzut: Fea.
 Amazuz: Fsc. → Hamazuzt: Fec.
 Memmi-s n uma: FsF. → Yelli-s n uma: FeF.
 Memmi-s n ultma: FsS. → Yelli-s n ultma: FeS.

G-2 : la zone des petits enfants (tarwa n tarwa).

Memmi-s n memmi: FsFs. → Yelli-s n memmi: FeFs.
 Memmi-s n yelli: FsFe. → Yelli-s n yelli: FeFe.

On peut résumer l'axe de génération dans ce tableau qu'on a fait pour le dialecte Chaoui :

	L1		L2				L3	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
G+2	Dadda	Nanna	εemmi-s n baba	εemmti-s n baba	Xali-s n baba	Xalti-s n baba		
G+1	Baba	Yemma	εemmi	εemmti	Xali	Xalti		
G+0	EGO		Uma	Ultma			Memmi- s n εemmi ney n xali	Yelli-s n εemmti ney n xalti
G-1	Memmi	Yelli	Memmi- s n uma	Yelli-s n ultma			Memmi- s n memmi- s n εemmi ney n xali	Yelli-s n yelli-s n εemmti ney n xalti
G-2	Memmi- s n	Yelli-s n yelli	Memmi- s n	Yelli-s n yelli-s n			Memmi- s n	Yelli-s n yelli-s n

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

memmi		memmi- s uma	ultma			memmi- s n memmi- s n εemmi ney n xali	yelli-s n εemmti n xalti ney
-------	--	-----------------	-------	--	--	--	---------------------------------------

B. L'axe du sexe :

Il s'agit aussi bien du sexe de la personne que de celui d'EGO. Sur cet axe s'opposent d'une part les parents distingués par leur sexe, de l'autre les parents distingués à la fois par référence à leur sexe et au sexe d'EGO.

Sexe de référence	
Masculin ♂	féminin ♀
Baba : P	Yemma : M
Dadda : PP, PM	Nanna : MP, MM
Memmi : Fs	Yelli : Fe
Amenzu : Fsa	Hamenzut : Fea
Amazuz : Fsc	Hamazuzt : Fec
Memmi-s n memmi : FsFs	Yelli-s n mmi : FeFs
Memmi-s n yelli : FsFe	Yelli-s n yelli : FeFe
Uma : F	Weltma : S
Xali : FM	Xalti : SM
εemmi : FP	εemmti : SP
Ayyaw (neveu utérin)	Hayyawt : nièce utérine
Memmi-s n weltma : FsS	Yelli-s n weltma : FeS
Memmi-s n uma : FsF	Yelli-s n uma : FeF
Memmi-s n εemmi : FsFP	Yelli-s n εemmi : FeFP
Memmi-s n εemmti : FsSP	Yelli-s n εemmti : FeSP
Memmi-s n xali : FsFM	Yelli-s n xali : FeFM
Memmi-s n xalti : FsSM	Yelli-s n xalti : FeSM
Arġaz n εemmti : MPM	Hamejjet n εemmi : EFP
Arġaz n xalti : MSM	Hamejjet n xali : EFM
Ansib	Hansibt
Ansib : parent par alliance	Hansibt: parent par alliance
	Hakna n yemma : co-espouse
Isli	Hislit : EFs

Sexe du référent		Sexe d'EGO	
EGO ♂		EGO ♀	
Ansib (parent Par alliance) Ansib	Hamețtut Tansibt(parent par alliance) Hansibt	Arğaz Amyar Alwes Memmi-s n ulwes FsF Δ Memmi-s n hakna Arbib	Hakna (co- Epouse) Hameyart Halwest Yelli-s n tlwest FeS Δ Yelli-s n hakna Harbibt
Arbib	Harbibt		

3. Le dialecte touareg :

A. L'axe de génération :

Cette dimension n'est opérante que pour les termes désignant des relations de consanguinité. En partant de la génération d'EGO, on distingue cinq zones.

Les générations ascendantes :

G+2 : la zone des grands parents (lejdud).

Abba-s wamaqqaran n abba : PP. \longrightarrow Ma-s tameqqarent n abba: MP.

Abba-s wamaqqaran n ma: PM \longrightarrow Ma-s tameqqarent n ma: MM.

Abba wamaqqaren: PP, PM. \longrightarrow Ma tameqqarent: MP, MM.

G+1 : la zone des parents (lwaldine).

Aba: P. \longrightarrow Ma: M.

Anas n ti : FP. \longrightarrow Ulet mas n ti : SP.

Anat ma FM. \longrightarrow Ulet mas n ma: SM.

G0 : la zone des frères et cousins (ayetmaten).

Ana: F. \longrightarrow Ultma:

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Ababah: FsFP. → Tababaht: FeFP.

Ababah: FsSP. → Tababaht: FeSP.

Ababah: FsFM. → Tababaht: FeFM.

Ababah: FsSM. → Tababaht: FeSM.

Les générations descendantes :

G-1 : la zone des enfants (tarwa).

Emmi: Fs. → Yell: Fe.

Ameqqar: Fsa. → Tameqqart: Fea.

Ameḍray: Fsc. → Tameḍrayt: Fec.

Emmi-s n ana: FsF. → Yell-s n ana: FeF.

Emmi-s n ultma: FsS. → Yell-s n ultma: FeS.

G-2 : la zone des petits enfants (tarwa n tarwa).

Emmi-s n emmi: FsFs. → Yell-s n emmi: FeFs.

Emmi-s n yell: FsFe. → Yell-s n yell: FeFe.

On peut résumer l'axe de génération dans ce tableau qu'on a fait pour le dialecte Touareg :

	L1		L2				L3	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
G+2	Aba wameqqaren	Ma tameqqarent	Anas n ti n abba	Ultma s n ti n abba	Anas n ma n ma	Ultma s n ma n ma		
G+1	Aba	Ma	Anas n ti	Ultma s n ti	Anat ma	Ultma s n ma		
G+0	EGO		Ana	Ultma			Emmi-s n ana n ti ney n anat n ma	Yell-s n ultma s n ti ney n ultma s n ma
G-1	Emmi	Yell	Emmi- s n ana	Yell-s n ultma			Ababah	Tababaht
G-2	Emmi-s n emmi	Yell-s n yell	Emmi- s n	Yell-s n yell-s n			Ababah	Tababaht

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

			emmi-s n ana	ultma				
--	--	--	-----------------	-------	--	--	--	--

B. L'axe de sexe :

Il s'agit aussi bien du sexe de la personne que de celui d'EGO. Sur cet axe s'opposent d'une part les parents distingués par leur sexe, de l'autre les parents distingués à la fois par référence à leur sexe et au sexe d'EGO.

Sexe de référence	
Masculin ♂	féminin ♀
Aba : P	Ma : M
Aba amaqqaren: PP, PM	Ma tamaqqarent : MP, MM
Emmi : Fs	Yell : Fe
ameqqar : Fsa	Tameqqart : Fea
Ameḍray : Fsc	Tameḍrayt: Fec
Emmi-s n emmi : FsFs	Yell-s n emmi : FeFs
Emmi-s n yell : FsFe	Yell-s n yell : FeFe
Ana : F	Ultma : S
Anat n ma: FM	Ult mas n ma : SM
Ana-s n ti: FP	Ult mas n ti: SP
Ahayyaw (neveu utérin)	Tahayyawt : nièce utérine
Emmi-s n ultma : FsS	Yell-s n ultma : FeS
Emmi-s n ana : FsF	Yell-s n ana : FeF
Ababah : FsFP	Tababaht : FeFP
Ababah: FsSP	Tababaht : FeSP
Ababah: FsFM	Tababaht: FeFM
Ababah : FsSM	Tababaht: FeSM
Aḍeggal : parent par alliance	Taḍeggalt : parent par alliance
	Tekne n yemma : co-espouse
Asel	Taslet : Efs

Sexe du référent		Sexe d'EGO	
EGO ♂		EGO ♀	
Aḍeggāl (parent Par alliance)	Tameṭ Taḍuggāl (parent par alliance)	Ales Algges Emmi-s n ulgges FsF △ Emmi-s n tekne	Tekne (co- Epoque) Talggest Yell-s n tlggest FeS △ Yell-s n tekne

4. Le dialecte mozabite :

A. L'axe de génération :

Cette dimension n'est opérante que pour les termes désignant des relations de consanguinité. En partant de la génération d'EGO, on distingue cinq zones.

Les générations ascendantes :

G+2 : la zone des grands parents (lejdud).

Jeddi-s n aba: PP. → ḥanna-s n aba : MP.

Jeddi-s n mma: PM. → ḥanna-s n mma: MM.

Baba-ḥanni: PP, PM. → ḥanna: MP, MM.

G+1 : la zone des parents (lwaldine).

Aba: P. → Amma: M.

εemmi : FP. → εemmti : SP.

Xali: FM. → Xalti: SM.

G0 : la zone des frères et cousins (ayetmaten).

Iwwa: F. → Uwtma: S.

Memmi-s n εemmi: FsFP. → Yelli-s n εemmi: FeFP.

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Memmi-s n εemmti: FsSP. → Yelli-s εemmti: FeSP.

Memmi-s n xali: FsFM. → Yelli-s n xali: FeFM.

Memmi-s n xalti: FsSM. → Yelli-s n xalti: FeSM.

Les générations descendantes :

G-1 : la zone des enfants (tarwa).

Memmi: Fs. → Yelli: Fe.

Amenzu: Fsa. → Tamenzut: Fea.

Amazuz: Fsc. → Tamazuzt: Fec.

Memmi-s n iwwa: FsF. → Yelli-s n iwwa: FeF.

Memmi-s n uwtma: FsS. → Yelli-s n uwtma: FeS.

G-2 : la zone des petits enfants (tarwa n tarwa).

Memmi-s n memmi: FsFs. → Yelli-s n memmi: FeFs.

Memmi-s n yelli: FsFe. → Yelli-s n yelli: FeFe.

On peut résumer l'axe de génération dans ce tableau qu'on a fait pour le dialecte Mozabite :

	L1		L2				L3	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
G+2	Baba- ḥanni	ḥanna	εemmi- s n baba	εemmti-s n baba	Xali-s n baba	Xalti-s n baba		
G+1	Baba	Mma	Bettu, εemmi	Betti	ḥattu, xali	ḥatti, xalti		
G+0	EGO		Iwwa	Uwtma			Emmi-s n εemmi ney n xali	Yelli-s n εemmti ney n xalti
G-1	Emmi	yelli	Emmi-s n iwwa	Yelli-s n uwtma			Emmi-s n emmi-s n εemmi ney n xali	Yelli-s n yelli-s n εemmti ney n xalti
G-2	Emmi-s	Yelli-s n	Emmi-s	Yelli-s n			Emmi-s	Yelli-s n

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

	n mmi	yelli	n mmi- s iwwa	yelli-s n uwtma			n emmi-s n emmi-s n emmi ney n xali	yelli-s n yelli-s n emmti ney n xalti
--	-------	-------	------------------	--------------------	--	--	---	--

B. L'axe du sexe :

Il s'agit aussi bien du sexe de la personne que de celui d'EGO. Sur cet axe s'opposent d'une part les parents distingués par leur sexe, de l'autre les parents distingués à la fois par référence à leur sexe et au sexe d'EGO.

Sexe de référence	
Masculin ♂	féminin ♀
Aba : P	Amma : M
ḥanna : PP, PM	Baba-ḥanni: MP, MM
Memmi : Fs	Yelli : Fe
Amenzu : Fsa	Tamenzut : Fea
Amazuz : Fsc	tamazuzt : Fec
Memmi-s n memmi : FsFs	Yelli-s n memmi : FeFs
Memmi-s n yelli : FsFe	Yelli-s n yelli : FeFe
Iwwa : F	Uwtma : S
Xali : FM	ḥatti : SM
emmi : FP	Betti : SP
Ayyaw (neveu utérin)	Tayyawt : nièce utérine
Memmi-s n weltma : FsS	Yelli-s n weltma : FeS
Memmi-s n iwwa : FsF	Yelli-s n iwwa: FeF
Memmi-s n emmi : FsFP	Yelli-s n emmi : FeFP
Memmi-s n betti : FsSP	Yelli-s n betti : FeSP
Memmi-s n xali : FsFM	Yelli-s n xali : FeFM
Memmi-s n ḥatti : FsSM	Yelli-s n ḥatti : FeSM
Arğaz n betti: MPM	Tameṭṭut n emmi : EFP
Arğaz n ḥatti : MSM	Tameṭṭut n xali : EFM
Ansib	Tansibt
Aḍeggal : parent par alliance	Taḍeggalt : parent par alliance
	Tacna n yemma : co-espouse
Isli	Taslit : EFs

Sexe du référent		Sexe d'EGO	
EGO ♂		EGO ♀	
Aḍeggal (parent Par alliance) Ansib	Tameṭṭut Taḍuggalt (parent par alliance) Tansibt	Arğaz Amyar Alwes Mim-s n ulwes FsF Δ Mmi-s n tacna Arbib	Tacna (co- Epoque) Tameyart Talwest Yelli-s n tlwest FeS Δ Yelli-s n tacna Tarbibt
Arbib	Tarbibt		

5. Le dialecte de Chenoua :

A. L'axe de génération :

Cette dimension n'est opérante que pour les termes désignant des relations de consanguinité. En partant de la génération d'EGO, on distingue cinq zones.

Les générations ascendantes :

G+2 : la zone des grands parents (lejdud).

ḥanni-s n baba : PP. → ḥenna-s n baba : MP.

ḥanni-s n yemma : PM. → ḥenna-s n yemma: MM.

ḥanni: PP, PM. → ḥenna: MP, MM.

G+1 : la zone des parents (lwaldine).

Baba: P. → Yemma: M.

εemmi : FP. → εemmti : SP.

Xali: FM. → Xalti: SM.

G0 : la zone des frères et cousins (ayetmaten).

Xeyi: F. → Xiti: S.

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Memmi-s n εemmi: FsFP. → Yelli-s n εemmi: FeFP.

Memmi-s n εemmti: FsSP. → Yelli-s εemmti: FeSP.

Memmi-s n xali: FsFM. → Yelli-s n xali: FeFM.

Memmi-s n xalti: FsSM. → Yelli-s n xalti: FeSM.

Les générations descendantes :

G-1 : la zone des enfants (tarwa).

Memmi: Fs. → Yelli: Fe.

Amenzu: Fsa. → Amenzut: Fea.

Amazuz: Fsc. → Amazuzt: Fec.

Memmi-s n xeyi: FsF. → Yelli-s n xeyi: FeF.

Memmi-s n xiti: FsS. → Yelli-s n xiti: FeS.

G-2 : la zone des petits enfants (tarwa n tarwa).

Memmi-s n memmi: FsFs. → Yelli-s n memmi: FeFs.

Memmi-s n yelli: FsFe. → Yelli-s n yelli: FeFe.

On peut résumer l'axe de génération dans ce tableau qu'on a fait pour le dialecte Chenoua :

	L1		L2				L3	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
G+2	ḥanni	ḥenna	εemmi-s n baba	εemmti-s n baba	Xali-s n baba	Xalti-s n baba		
G+1	Baba	Yemma	εemmi	εemmti	Xali	Xalti		
G+0	EGO		Iwwa	Uwtma			Memmi- s n εemmi ney n xali	Yelli-s n εemmti ney n xalti
G-1	Memmi	Yelli	Memmi- s n xeyi	Yelli-s n xiti			Memmi- s n memmi- s n εemmi	Yelli-s n yelli-s n εemmti ney n xalti

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

							ney n xali	
G-2	Emmi-s n mmi	Yelli-s n yelli	Memmi- s n memmi- s n xiyi	Yelli-s n yelli-s n xiti			Memmi- s n memmi- s n memmi- s n εemmi ney n xali	Yelli-s n yelli-s n yelli-s n εemmti ney n xalti

B.L'axe du sexe:

Il s'agit aussi bien du sexe de la personne que de celui d'EGO. Sur cet axe s'opposent d'une part les parents distingués par leur sexe, de l'autre les parents distingués à la fois par référence à leur sexe et au sexe d'EGO.

Sexe de référence	
Masculin ♂	féminin ♀
Baba : P	Yemma : M
ħanni: PP, PM	ħenna: MP, MM
Memmi : Fs	Yelli : Fe
Amenzu : Fsa	Tamenzut : Fea
Amazuz : Fsc	tamazuzt : Fec
Mmi-s n mmi : FsFs	Yelli-s n mmi : FeFs
Mmi-s n yelli : FsFe	Yelli-s n yelli : FeFe
Xeyi : F	Xiti : S
Xali : FM	Xalti : SM
εemmi : FP	εemmti : SP
Ayyaw (neveu utérin)	Tayyawt : nièce utérine
Memmi-s n xiti : FsS	Yelli-s n xiti : FeS
Memmi-s n xeyi : FsF	Yelli-s n xeyi : FeF
Memmi-s n εemmi : FsFP	Yelli-s n εemmi : FeFP
Memmi-s n εemmti : FsSP	Yelli-s n εemmti : FeSP
Memmi-s n xali : FsFM	Yelli-s n xali : FeFM
Memmi-s n xalti : FsSM	Yelli-s n xalti : FeSM
Aryaz n εemmti : MPM	Tameṭṭut n εemmi : EFP
Aryaz n xalti : MSM	Tameṭṭut n xali : EFM
Ansib	Ansibt

Chapitre II : analyse componentielle des termes de parenté

Ansib : parent par alliance	Ansibt: parent par alliance
	Akna n yemma : co-espouse
Asli	Aslit : EFs

Sexe du référent		Sexe d'EGO	
EGO ♂		EGO ♀	
<p>Ansib (parent Par alliance) Ansib</p> <p>Arbib</p>	<p>Tameṭṭut</p> <p>Tansibt (parent par alliance) Tansibt</p> <p>Arbibt</p>	<p>Aryaz</p> <p>Amyar</p> <p>Alwes</p> <p>Memmi-s n ulwes</p> <p>FsF Δ</p> <p>Memmi-s n akna</p> <p>Arbib</p>	<p>Akna (co-Epouse)</p> <p>Ameyart</p> <p>Alwest</p> <p>Yelli-s n alwest</p> <p>FeS Δ</p> <p>Yelli-s n akna</p> <p>Arbibt</p>

Chapitre II analyse componentielle des termes de parenté

On peut résumer tout ça dans ce tableau dans lequel on prend le kabyle comme norme pour dégager les convergences et les divergences avec les autres dialectes :

Convergences : +

Divergences : _

1. les termes simples :

Le dialecte Le terme en kabyle	Chaoui		Touareg		Mozabite		Chenoua	
	convergences	divergences	convergences	divergences	convergences	divergences	convergences	divergences
Argaz		=		=		=		=
Tameṭṭut	+			=	+			=
Jeddi		=		=		=		=
Jidda		=		=		=		=
Baba	+			=	+		+	
Yemma	+			=		=	+	
Gma		=		=		=		=
Weltma	+			=		=		=
εemmi	+			=	+		+	
εemmti	+			=		=	+	
Xali	+			=	+		+	
Xalti	+			=		=	+	
Memmi, mmi	+		+		+		+	
Yelli	+		+		+		+	

Chapitre II analyse componentielle des termes de parenté

Amenzu	+			-	+		+	
Tamenzut		-		-	+		+	
Amazuz	+			-	+			-
Tamazuzut		-		-	+			-
Ayyaw	+			-		-	+	
Tayyawt		-		-		-	+	
Arbib	+				+		+	
Tarbibt		-			+		+	
Takna		-		-		-	+	
Tanuṭ		-			+			-
Alwes	+			-	+		+	
Talwest		-		-	+		+	
Aslif		-				-		-
Taslift		-				-		-
Isli	+			-		-		-
Tislit		-		-		-		-
Aḍeggal		-	+		+			-
Taḍeggalt		-	+		+			-
Amyar	+						+	
Tamyart		-					+	

Chapitre II analyse componentielle des termes de parenté

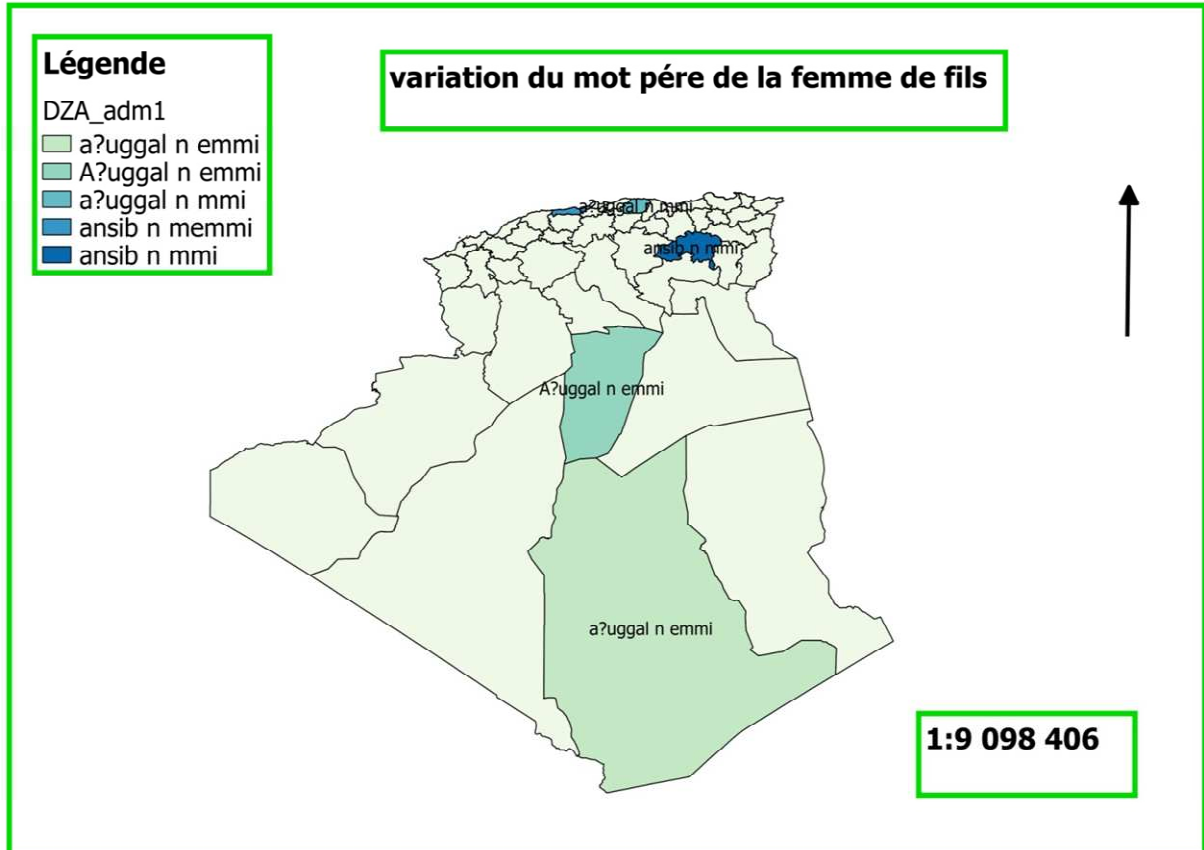
2. Les termes composés :

Le dialecte Le terme en kabyle	Chaoui		Touareg		Mozabite		Chenoua	
	convergences	divergences	convergences	divergences	convergences	divergences	convergences	divergences
Mmi-s n εemmi	+			-	+		+	
Yelli-s n εemmi	+			-	+		+	
Mmi-s n εemmeti	+			-		-	+	
Yelli-s n εemmeti	+			-		-	+	
Mmi-s n xali	+			-	+		+	
Yelli-s n xali	+			-	+		+	
Mmi-s n xalti	+			-		-	+	
Yelli-s n xalti	+			-		-	+	
Mmi-s n mmi	+			-	+		+	
Yelli-s n mmi	+			-	+		+	
Mmi-s n yelli	+			-	+		+	
Yelli-s n yelli	+			-	+		+	
Eemmi	+				+		+	
Xali	+					-	+	
Mmi-s n gma		=		-		-		=
Yelli-s n gma		=		-		-		=
Tamettut n gma		=		-		-		=

Chapitre II analyse componentielle des termes de parenté

Mmi-s n ulwes	+			–	+		+	
Yelli-s n ulwes	+			–	+		+	
Mmi-s n tlwest	+			–			+	
Yelli-s n tlwest	+				+		+	
Aɗuggal n mmi		–			+			–
Taɗuggalt n mmi		–		–	+			–
Mmi-s n gma-s n tmeɗɗut		–				–		–
Yelli-s n gma-s n tmeɗɗut		–		–		–		–
Mmi-s n weltma-s n tmeɗɗut		–		–	+			–
Yelli-s n weltma-s n tmeɗɗut		–		–	+			–
Jeddi-s n baba		–		–		–		–
Jidda-s n baba		–		–		–		–
Jeddi-s n yemma		–		–		–		–
Jidda-s n yemma		–		–		–		–

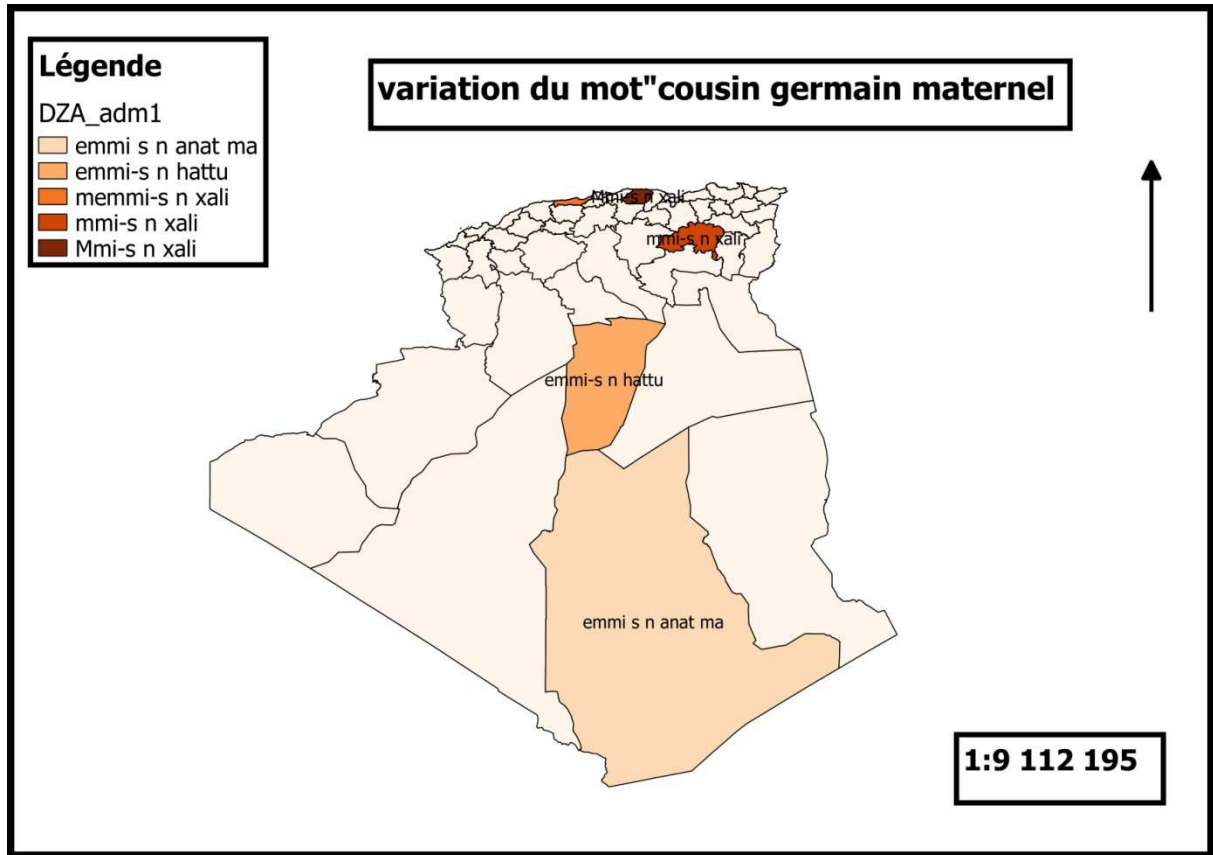
A. Les termes composés :



Remarque :

On observe qu'il ya quatre (04) variantes du mot « père de la femme de fils » :

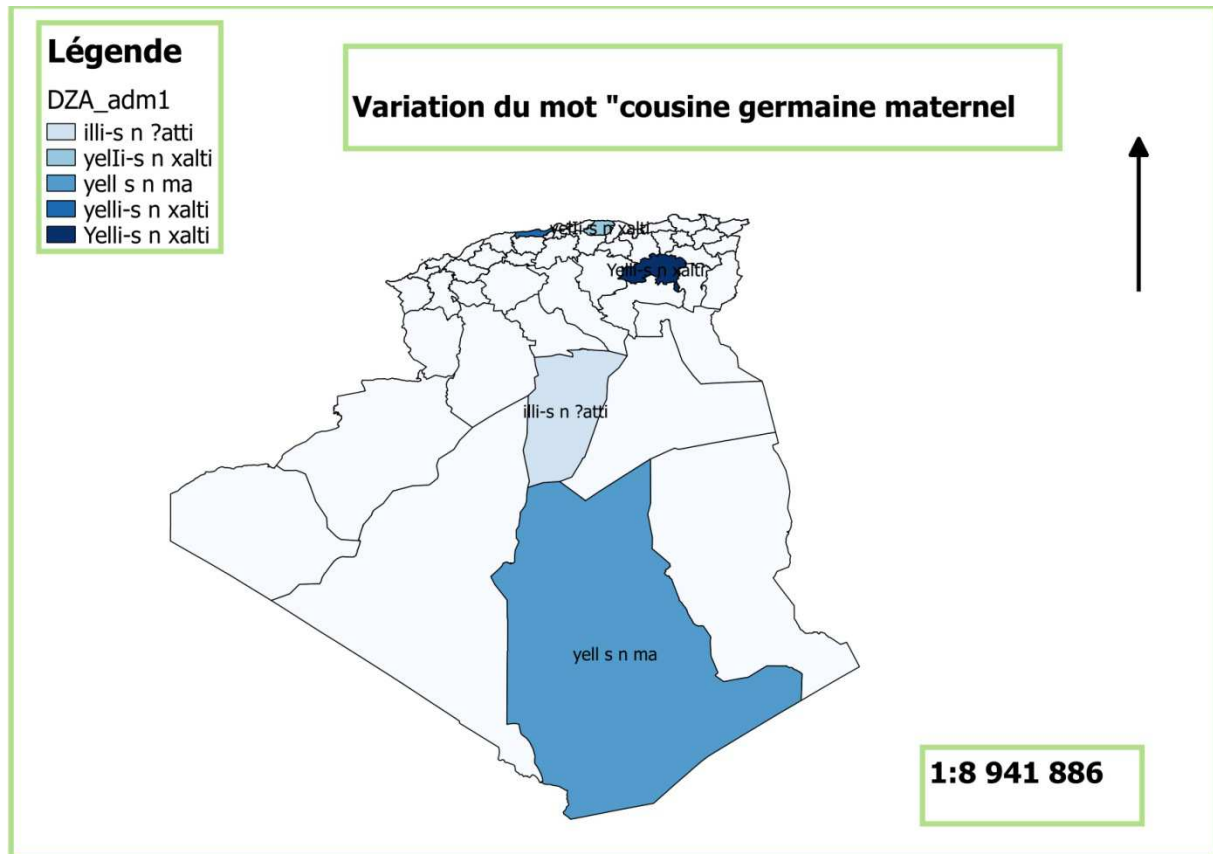
- Batna → Ansib n mmi
- Ghardaia → Ađuggal n emmi
- Tamanghasset → Ađuggal n emmi
- Tipaza → Ansib n memmi
- Tizi-Ouzou → Ađuggal n mmi



Remarque :

On observe qu'il ya quatre (04) variantes du mot « cousin germain maternel » :

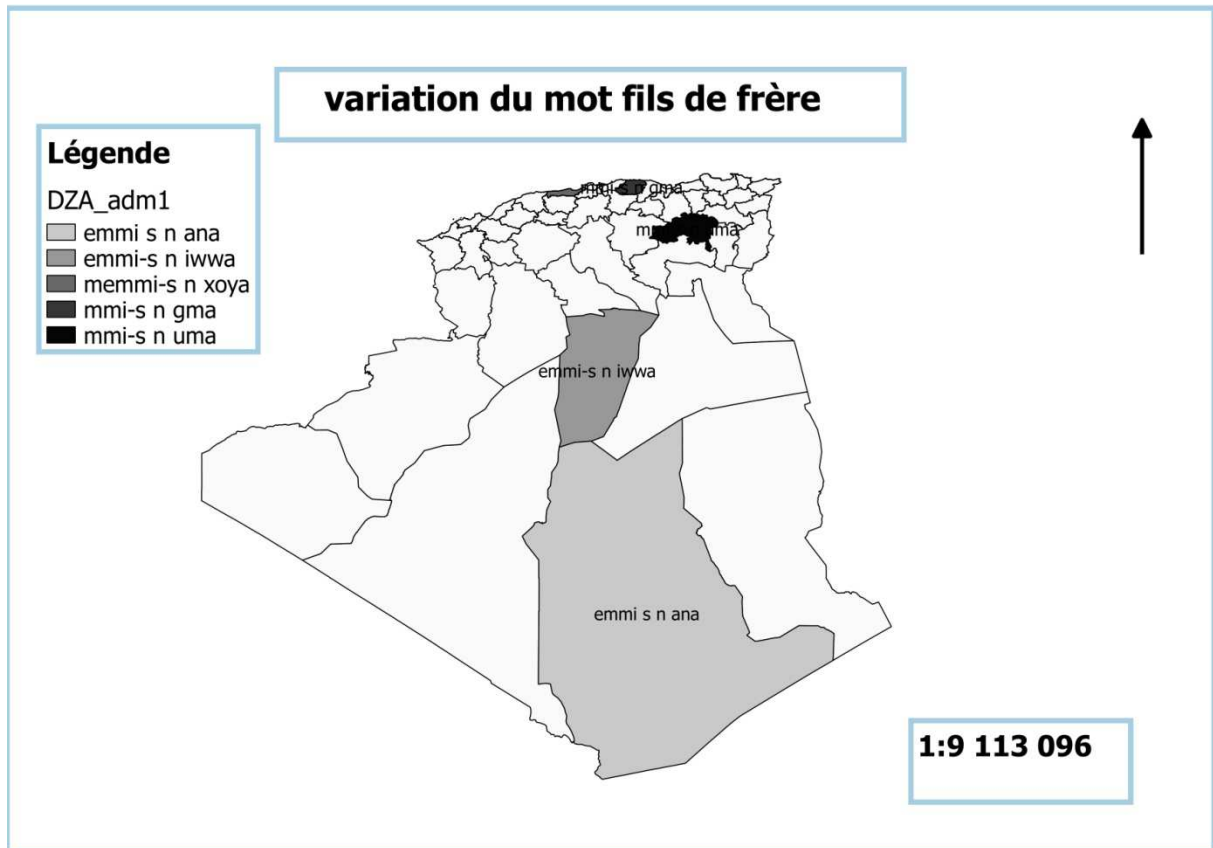
- Batna → Mmi-s n xali
- Ghardaia → Emmi-s n hattu
- Tamanghasset → Emmi s n anat ma
- Tipaza → Memmi-s n xali
- Tizi-Ouzou → Mmi-s n xali



Remarque :

On observe qu'il ya trois (03) variantes du mot « cousine germaine maternel » :

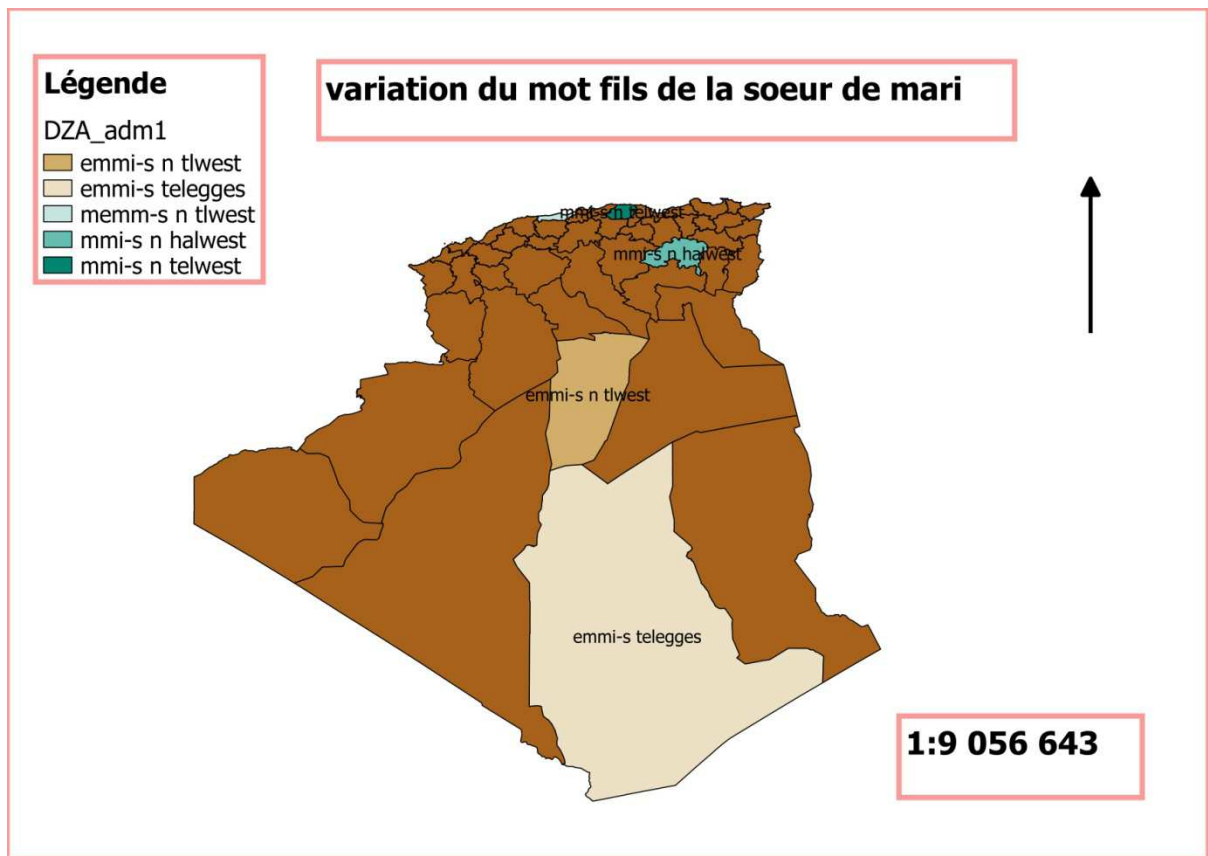
- Batna → yelli-s n xalti
- Ghardaia → illi-s n ḥattu
- Tamanghasset → yell s n ma
- Tipaza → yelli-s n xalti
- Tizi-Ouzou → yelli-s n xalti



Remarque :

On observe qu'il ya cinq (05) variantes du mot « fils de frère » :

- Batna → mmi-s n uma
- Ghardaia → emmi-s n iwwa
- Tamanghasset → emmi-s n ana
- Tipaza → memmi-s n xoya
- Tizi-Ouzou → mmi-s n gma

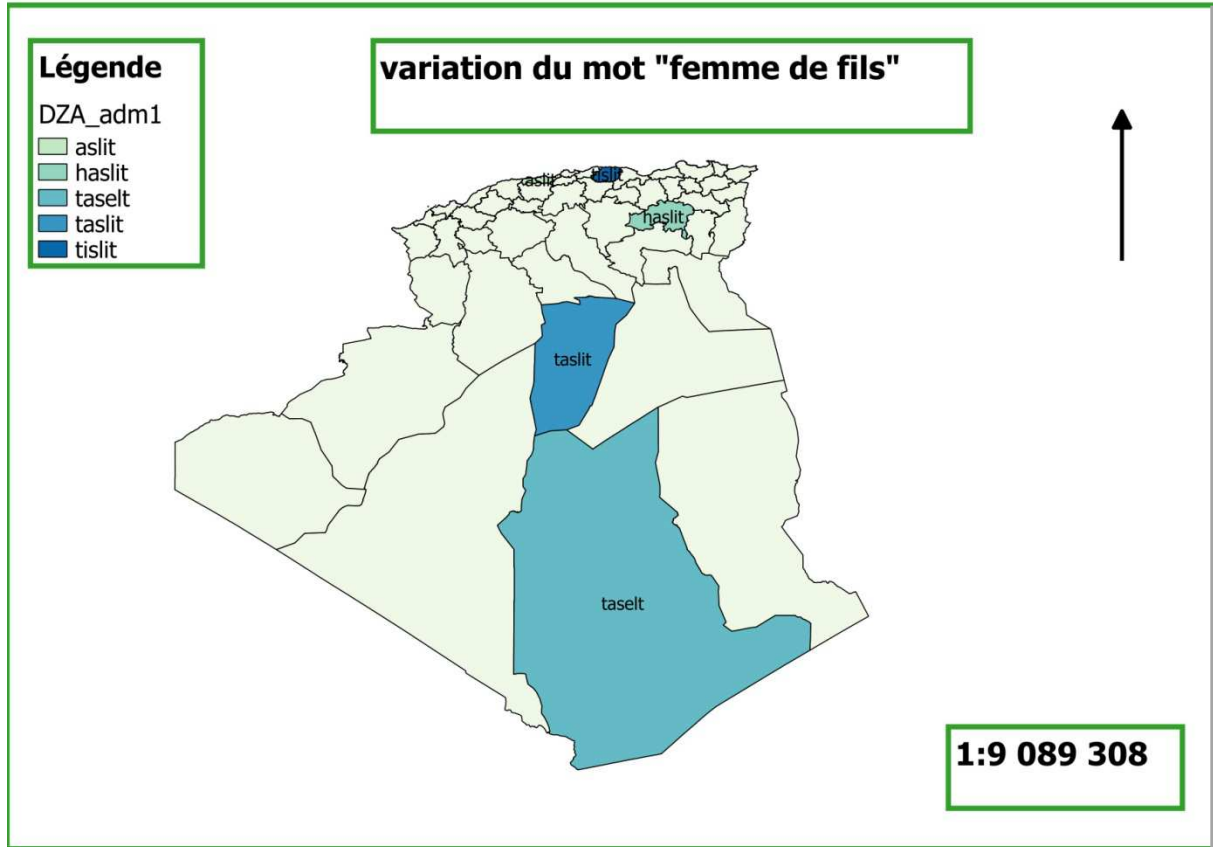


Remarque :

On observe qu'il ya cinq (05) variantes du mot « fils de la sœur de mari» :

- Batna → mmi-s n halwest
- Ghardaia → emmi-s n telwest
- Tamanghasset → emmi-s n teleggest
- Tipaza → memmi-s n telwest
- Tizi-Ouzou → mmi-s n telwest

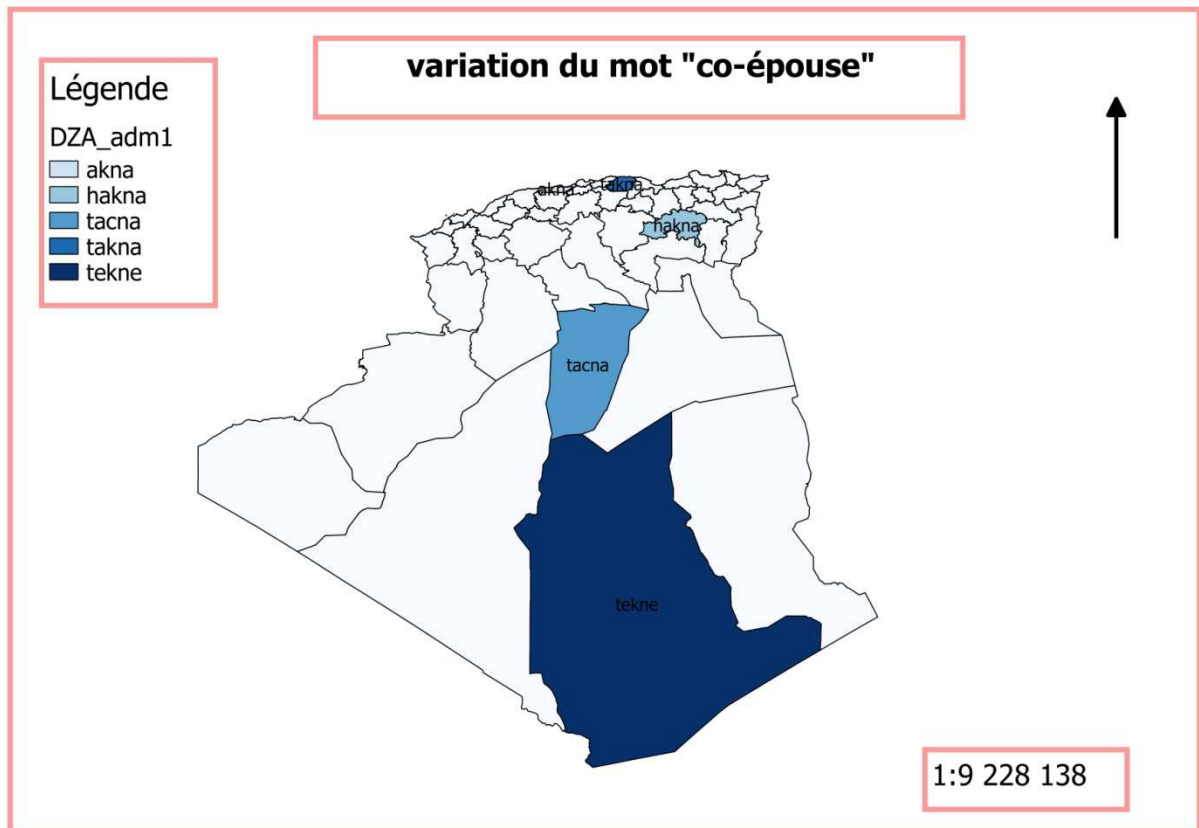
A. Les termes simples :



Remarque :

On remarque qu'il ya cinq (05) variantes du mot « femme de fils » :

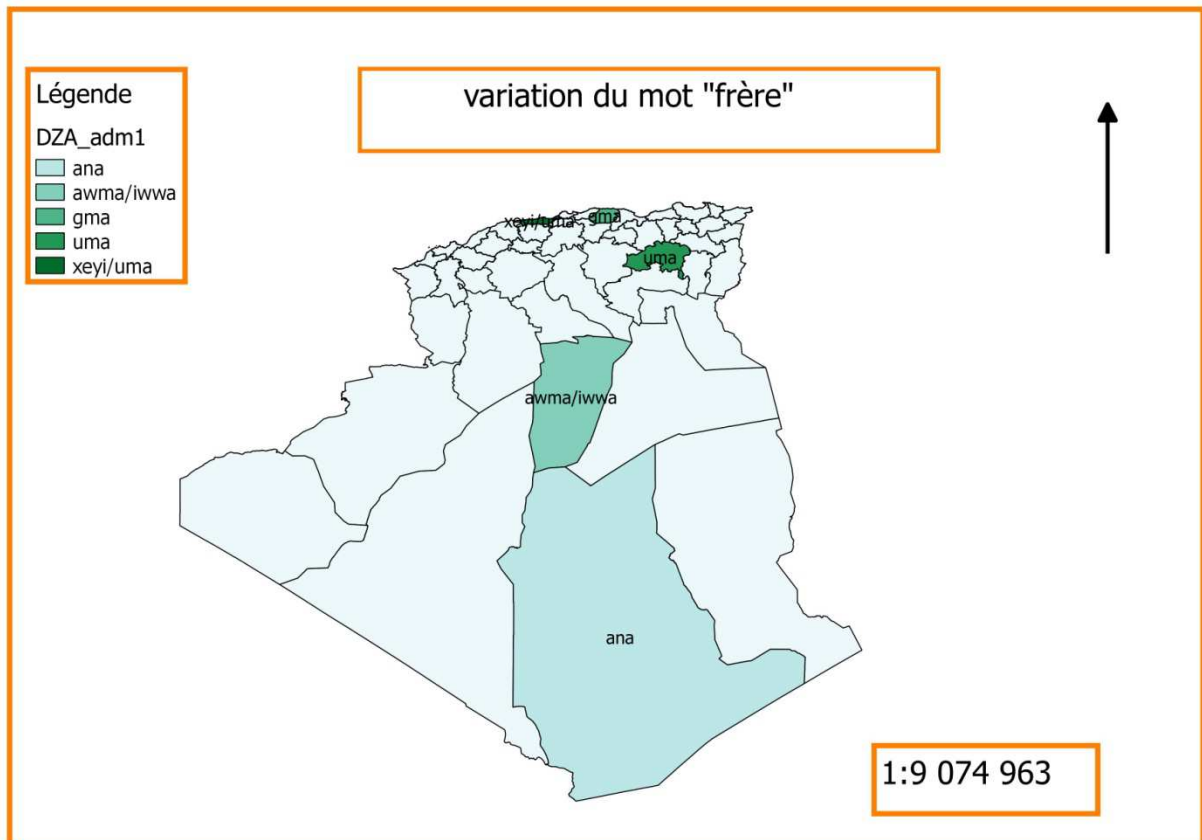
- Batna —————> haslit
- Ghardaia —————> taslit
- Tamanghasset —————> tasetl
- Tipaza —————> aslit
- Tizi-Ouzou —————> tislit



Remarque:

On remarque qu'il ya cinq (05) variantes du mot « co-épouse » :

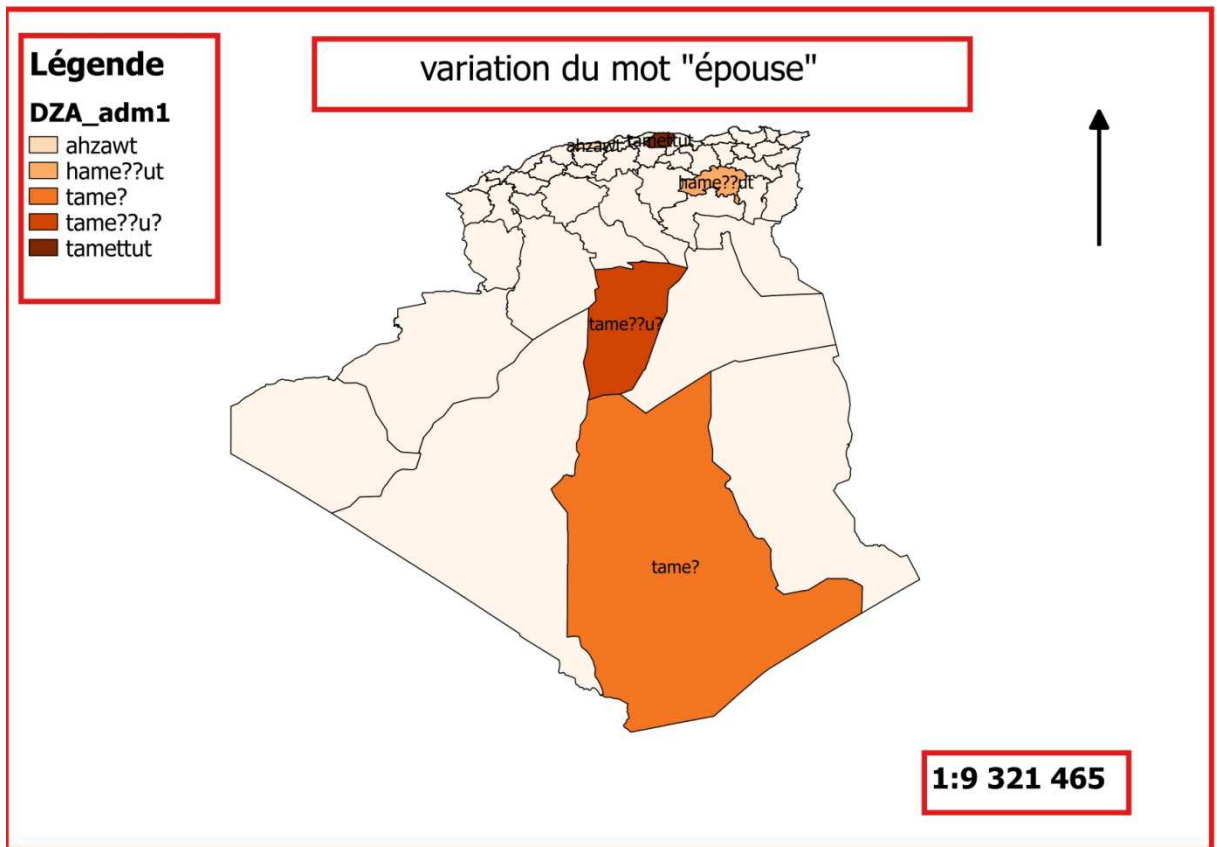
- Batna → Hakna
- Ghardaia → Tacna
- Tamanghasset → Tekne
- Tipaza → Akna
- Tizi-Ouzou → Takna



Remarque:

On remarque qu'il ya cinq (05) variantes du mot « frère » :

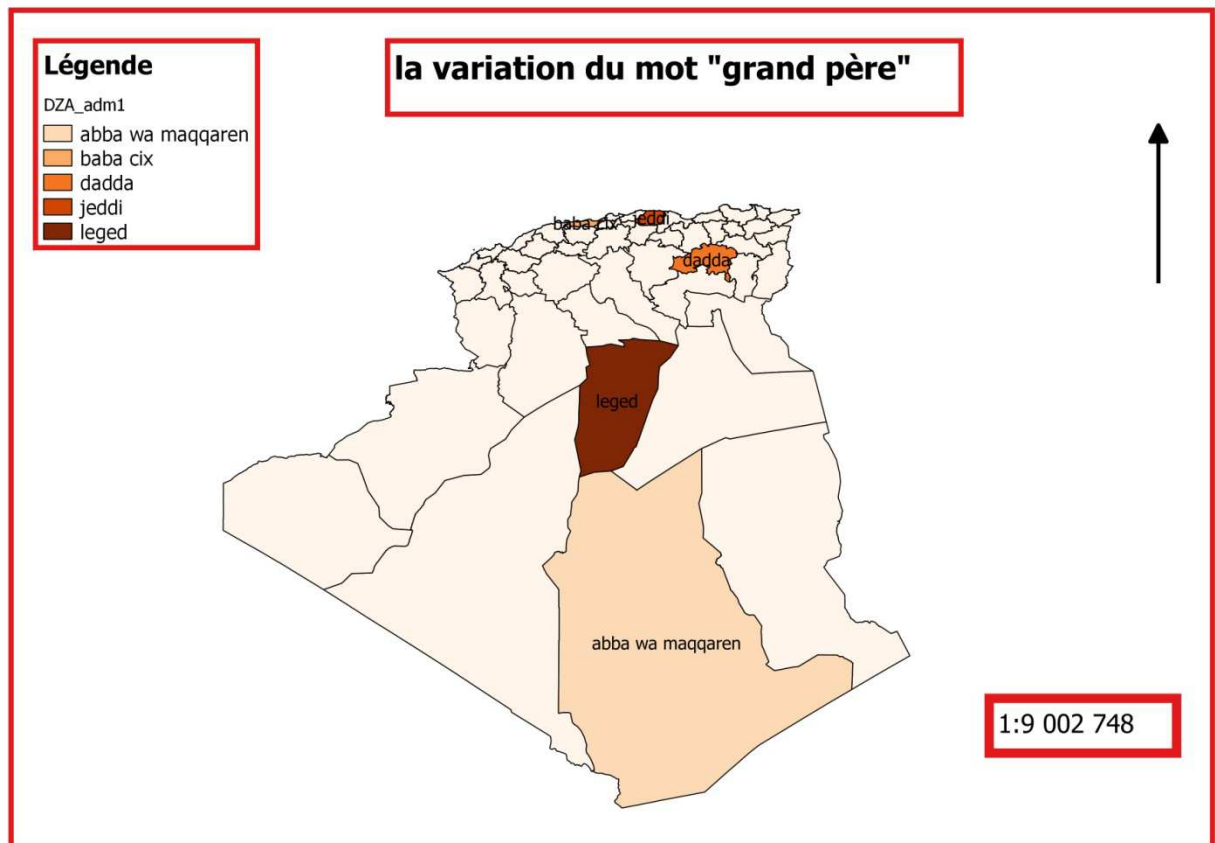
- Batna → uma
- Ghardaia → iwwa
- Tamanghasset → ana
- Tipaza → xeyi
- Tizi-Ouzou → gma



Remarque:

On remarque qu'il ya cinq (05) variantes du mot « épouse » :

- Batna —————> hame??ut
- Ghardaia —————> tame??ut
- Tamanghasset —————> tame?
- Tipaza —————> ahzawt
- Tizi-Ouzou —————> tame??ut



Remarque:

On remarque qu'il ya cinq (05) variantes du mot « grand père » :

- Batna → dadda
- Ghardaia → baba-ḥanni
- Tamanghasset → abba wa maqqaren
- Tipaza → baba cix
- Tizi-Ouzou → jeddi

IV. Conclusion :

L'analyse des termes de parenté nous a permis de conclure que la terminologie de parenté n'est pas identique pour tous les dialectes berbères surtout le système Touareg qui est vraiment un système pur parce que ce dernier n'est pas affecté par le phénomène d'emprunt comme les autres dialectes. Mais le plus important c'est que l'intercompréhension est assurée car ces dialectes partagent des traits communs.

Conclusion générale



Conclusion générale :

Toutes les langues se caractérisent par un nombre très élevé de variations linguistiques tel est le cas de la langue Berbère, il est connu par la diversité de ses dialectes et l'importance de son territoire. Il existe une différence entre ces dialectes au niveau de nomination et désignation des termes de parenté.

Le domaine de la parenté en berbère est caractérisé par l'existence de deux types de société : patrilinéaire s'établit toujours par les hommes, les individus sont regroupés autour d'un patriarche ou doyen qui régit la vie économique et sociale tel est le cas dans les sociétés Kabyle, Chaoui, Mozabite et Chenoua. Et matrilinéaire comme le système Touareg cela signifie que la filiation s'établit par la mère.

Chaque dialecte possède ses coutumes et donc son système de parenté mais d'après notre corpus on a constaté que ces dialectes partagent des traits communs. Dans notre travail on a considéré le Kabyle comme une norme pour qu'on arrive à dégager les convergences et les divergences avec les autres dialectes.

En analysant et en comparant chaque dialecte avec le kabyle nous avons constaté qu'il ya :

❖ **Le dialecte Chaoui :**

Les convergences sont les plus marquées avec 35 termes communs on peut citer quelque terme :

Yemma —————> Yemma

Baba —————> Baba

Yelli —————> Yelli

Les divergences sont un peu moins marquées avec 30 termes différents généralement c'est les termes féminin parce que le dialecte Chaoui est caractérisé par la laryngale « h » pour le féminin on peut citer encore quelques termes :

Talwest —————> Halwest

Jeddi —————> Dadda

Conclusion générale

Gma → Uma

Aḍeggal → Ansib

Le dialecte Chaoui est affecté par le phénomène d'emprunt comme c'est le cas avec le dialecte Kabyle.

Les emprunts à l'arabe se réduisent à quelques notions : les noms du frère du père, de la sœur du père, du frère de la mère, de la sœur de la mère et des grands parents (père du père et de la mère, mère du père et de la mère).

Exemple :

Xali → Xali

εemmi → εemmi

❖ Le dialecte Touareg :

Les divergences sont les plus marquées avec 50 termes différents c'est peut être parce que le système touareg n'est pas affecté par le phénomène d'emprunt car il est considéré comme un système pur, on peut citer quelques termes :

Gma → Ana

Xali → Anat ma

Amazuz → Amedray

Les convergences sont moins marquées avec 4 termes communs :

Aḍeggal → Aḍeggal

Taḍeggalt → Taḍeggalt

❖ Le dialecte mozabite :

Les convergences sont les plus marquées avec 34 termes communs on peut citer quelques termes :

Memmi → Memmi

Tamenzut → Tamenzut

Arbib → Arbib

Conclusion générale

Tameṭṭuṭ —————> Tameṭṭuṭ

Les divergences sont moins marquées avec 29 termes différents on peut citer quelque terme :

Jidda —————> ḥanna

Aslif —————> Ansib

Le dialecte mozabite est encore affecté par le phénomène d'emprunt arabe qui a pris la place des termes d'origine berbère exemple :

Xalti —————> ḥatti

εemmeti —————> Betti

❖ Le dialecte Chenoua:

Les convergences sont les plus marquées avec 37 termes communs on peut citer quelques termes :

Baba —————> Baba

Yemma —————> Yemma

Ce dialecte est encore affecté par le phénomène d'emprunt de l'arabe classique et de l'arabe dialectal exemple :

εemmi —————> εemmi

Gma —————> kheyi

Xali —————> Xali

Weltma —————> Xiti

Les divergences sont moins marquées avec 28 termes différents on peut citer quelques termes :

Tanuṭ —————> Tarfiqt

Aslif —————> Ansib

Amazuz —————> Amaezuz

Conclusion générale

Donc la terminologie de la parenté n'est pas vraiment identique entre ces dialectes (Kabyle, Chaoui, Touareg, Mozabite et Chenoua) parce que chacun d'eux a ces spécificités. Mais le plus important c'est que ces dialectes partagent des traits communs qui permettent l'intercompréhension entre ces locuteurs.

Diversité n'implique pas une différence totale, il est admis que le berbère est à la fois uni et varié en ce sens, malgré la variation, il subsiste un fond commun qui permet une large perméabilité entre ses différents dialectes. Toutefois ce qui présente un intérêt d'étude ce sont les différences.

Agzul
Agzul

Résumé en Kabyle (agzul) :

Tazrawt-agi tewwi-d yef yismawen n timmaruwt ger smus n tantaliyin « taqbaylit, tacawit, tatargit, tamzabit akked tecnwit ». Nejmaε-d azal 65 n yismawen di yal tantalit .

Deg leqdic-agi-nntey neeređ ad nessefhem amegarad yelan deg ismawen n timmaruwt di yal tantalit.

Timmaruwt tella di yal timetti tesbgan-d assayen yelan ger yemdanen, di yal timetti ttufraren-d tlata wassayen :

- Assay yebnan yef idamen (timmaruwt idamen).
- Assay i d-yettken seg tuqna (timmaruwt s zwağ).
- Assay i d-yettken seg imawlan (la filiation).

Tamukrist :

Timmaruwt tesεa azal d ameqran di yal timetti d ayen yeenan ula d timetti-nney. Tamazght d tutlayt yebđan d tantaliyin ger-asent tid yettutlayen de tmurt n Lazzayer (taqbaylit, tacawit, tatargit, tamzabit, tacenwit) yal yiwet deg-sent temgarad yef tayed deg ayen yeenan ismawen n timmaruwt, amgarad-agi yezmer ad yili icud yer umezruy, yer wakud ney yer tnarrit.

Leqdic-agi-nntey yebđa yef sin n yehricen :

- Aħric amezwaru yewwi-d awal yef timmaruwt sumata.
- Aħric wis sin d asekkud t n yismawen n timmaruwt.

Deg uħric amezwaru neeređ ad nessefhem d acut timmaruwt d wayen i yef tebna.

Akken i d-nena yakkan timmaruwt tebedd yef tlata wassayen :

- Assay n idamen :** d ayen icaraken amedan yer umawel, nezmer ad d-nini d assay yettqnen amedan yer baba-s.
- Assay n tuqna :** d ayen i d-yettken seg zwağ icaraken sin n yemdanen argaz d tmeđtut, zwağ yesεa atas n tmezrin ger-asent : adaxlani, abarani, asiknu.
- Assay n imawlan :**

d ayen iεemmden asiweđ n timmaruwt assay-agi yezmar ad yili s lğiha n teymmat, s tin ubabat ney temxalaf.

I wakken amedan ad d-imal imawlan-is d wid is yettilin isfek fell-as ad yessaxdem ismawen i d-imalen timmaruwt. Llan yesmawen n tmselyut akked wid n tansa, ismawen-agi malen-d assayen yettcudun ger yemedanen. Di kra n tutlayin am tfransist saxdamen yiwen n yisem i wakken ad d-malen sin wassayen yemgaraden.

Amedya :

« oncle » imal-d gma-s n baba ney gma-s n yemma.

Ma di tmaziyt yal yiwen deg-sen yesɛa isem-is.

Amedya :

ɛemmi : d gma-s n baba.

Xali : d gma-s n yemma.

Imi timetti tazayrit tebedd yef lislam d suna herment kra n tuqniwin icaraken amedan yer wid is yettilin ger-asant tuqna ara yecarken amedan yer yemma-s, ɛemmti-s, xalti-s, weltma-s, yell-s n gma-s, yelli-s n weltma-s.

Deg uhric wis sin neɛreɗ ad d-nexdem asekkud i yesmawen-agi n timmaruwt.

1. Agellus n tsuta :

Agellus-agi yebna yef timmarewt n idamen llant :

- G+2 : tasuta n ljedud
- G+1 : tasuta n lwaldine
- G 0 : tasuta n watmaten
- G-1 : tasuta n tarwa
- G-2 : tasuta n tarwa n tarwa

2. Agellus n uzzuf :

Agellus-agi yebna yef uzzuf yesmgarad timmarewt yef lehsab n uzzuf.

Baba	—————→	Yemma
Aɗeggal	—————→	Taɗeggalt
Anna	—————→	Ultma

Agzul

Ansib	→	Tansibt
Amenzu	→	Hamenzut
Anas n ti	→	Ulet mas n ti
Ababah	→	Tababaht
Aba	→	Amma

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie :

1. André. MICHEL, *Sociologie de la famille et de mariage*, éd presse universitaire de France, Paris.
2. Claude. LEVI-STRAUSS, *les structures élémentaires de la parenté*, éd Mouton et Co, Paris
3. Christian. GHASARIAN, 1996. *Introduction à l'étude de la parenté*, éd seuil, Paris.
4. Claudot H. *Analyse sémantique des termes de parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar*. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°21, 1976. pp. 67-83. http://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1976_num_21_1_1352
5. Evant. PRITCHARD, *Anthropologie sociale*, éd petite bibliothèque Payot, Paris.
6. François. HIRITIER, *L'exercice de la parenté*, éd Gallimard le seuil.
7. George. MOUNIN, 1975. *Clef pour la sémantique*, éd Seghers.
8. Karim. HANOUTI, *Fraternité et parenté chez les Kabyles*, Paris.
9. Lounsbury Floyd Glenn. *Analyse structurale des termes de parenté*. In Langages, 1^e année, n°1, 1966. Recherches sémantiques. pp. 75-99. http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1966_num_1_1_2866
10. Martine. SEGALEN, *Sociologie de la famille*, éd Armand Colin.
11. Mohand Akli. HADDADOU, 1985. *les structures lexicales et signification en Berbère (Kabyle)*.
12. Raymond. BASAGANA et Ali. SAYAD, 1974. *Habitat traditionnelle et structures familiale en Kabylie*, éd Alger.
13. Robert. DELIEGE, *Anthropologie de la parenté*, éd Armand Colin.

Les dictionnaires :

1. Abedllah. NOUH, 2006/2007. *Amawal n teqbaylit d tumzabt*, éd Haut Commissariat à L'amazighité.
2. Ahmed. NOUH-MEFNOUN et Brahim. ABDESSALAM, 2011. *Dictionnaire Mozabite-Français*, éd ENAG.
3. Gilles. FERREOL, *Dictionnaire de sociologie*, éd Armand Colin.
4. Hamid. BOUTELIOUA, 2005. *Dictionnaire trilingue (Français), Tamazight et Arabe*, éd Agadaz.

Bibliographie

5. Jean. DELHEUR, 1987. *Dictionnaire Mozabite-Français*, éd SELAF.
6. Nacer. KEMEL, 2005. *Dictionnaire de lexique (Français et Amazighe)*, éd Amusnaw.
7. Mohand Akli. HADDADOU, 2006/2007. *Dictionnaire des racines berbères communes*, éd Haut Commissariat à L'amazighité.

Table des matières :

I.	Introduction générale.....	01
II.	La problématique.....	02
III.	Le choix du sujet.....	04
IV.	Le corpus.....	04
V.	Les dialectes d'études.....	04
	1. Le Kabyle.....	04
	2. Le Chaoui.....	04
	3. Le mozabite.....	05
	4. Le touareg.....	05
	5. Le Chenoua.....	05
VI.	Le questionnaire.....	07
VII.	Le corpus.....	08
	1. Les termes simples.....	08
	2. Les termes composés.....	11
	3. Remarque.....	13
	A. Les composés archaïques.....	13
	B. Les termes d'origine enfantine.....	13
	C. Les termes simples.....	13
	D. Les termes composés.....	14
	E. Les termes empruntés.....	14
	F. Les termes communs devenus termes de parenté.....	15
VIII.	Chapitre I : la parenté en anthropologie.....	16
IX.	Introduction.....	16
X.	Définition de la parenté.....	16
XI.	Les éléments de la parenté.....	17
	a. La consanguinité.....	17
	b. L'alliance.....	18
	1. Le mariage.....	18
	2. La prohibition de l'inceste.....	19
	3. L'atome de parenté.....	20
	c. La filiation.....	20
	d. Les termes de parenté.....	21
	e. Les attitudes de la parenté.....	22

XII.	Le schéma de la parenté.....	24
XIII.	Conclusion.....	25
XIV.	Chapitre II : Analyse componentielle des termes de parenté.....	26
XV.	Introduction.....	26
XVI.	Liste des abréviations et des symboles utilisés.....	27
XVII.	Définition de l'analyse componentielle.....	29
XVIII.	L'analyse componentielle.....	29
	1. Le dialecte Kabyle.....	29
	a. L'axe de génération.....	29
	b. L'axe de collatéralité	30
	c. L'axe de sexe.....	31
	2. Le dialecte Chaoui.....	33
	a. L'axe de génération.....	33
	b. L'axe de sexe.....	35
	3. Le dialecte Touareg.....	36
	a. L'axe de génération.....	36
	b. L'axe de sexe.....	38
	4. Le dialecte Mozabite.....	39
	a. L'axe de génération.....	39
	b. L'axe de sexe.....	41
	5. Le dialecte Chenoua.....	42
	a. L'axe de génération.....	42
	b. L'axe de sexe.....	44
XIX.	Tableau de comparaison.....	46
	1. Les termes simples.....	46
	2. Les termes composés.....	48
XX.	Les cartes	50
	1. Les termes composés	50
	2. Les termes simples	55
XXI.	Conclusion.....	60
XXII.	Conclusion générale.....	61
XXIII.	Résumé en Kabyle.....	65
XXIV.	La bibliographie.....	68